

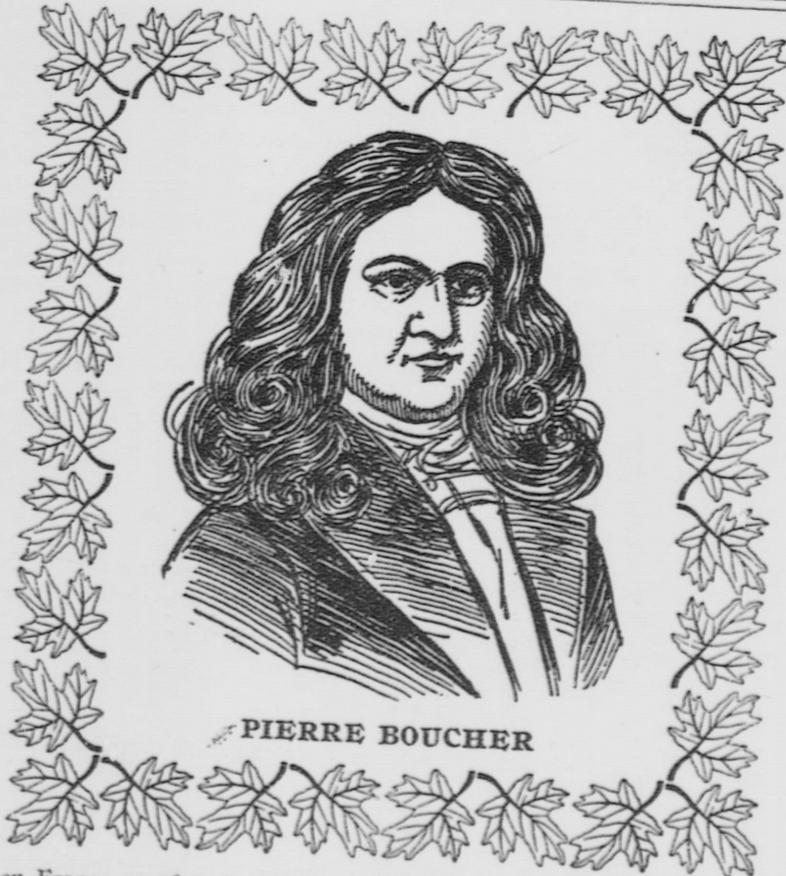
44/44
33

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN

Propriétaire et Rédacteur-en-chef



PIERRE BOUCHER

Né en France en 1622, il arriva au Canada en 1635. D'abord interprète auprès des sauvages, Boucher devint soldat, capitaine de milice, puis gouverneur des Trois-Rivières (1663). En 1661, Pierre Boucher fut envoyé auprès du roi de France pour lui exposer la misère des Canadiens. Boucher a joué un rôle considérable dans notre pays. Brave, pieux et instruit, il compte parmi les plus grandes figures de notre histoire. En 1663, il écrivit, *L'Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France*. Boucher mourut en 1717, avec le titre de seigneur de Boucherville. Il est l'ancêtre d'un grand nombre de Canadiens éminents, parmi lesquels le Surintendant actuel de l'Instruction publique, M. P.-B. de LaBruère.



Une œuvre pédagogique

Il y a quelques mois, on eut la gracieuseté de nous adresser les *Eléments de pédagogie pratique*, à l'usage des Frères des Ecoles chrétiennes. Deux forts volumes de quatre à cinq cents pages, édités à Paris, le premier en 1901 et le second en 1902.

Ces deux beaux volumes résument l'œuvre de saint Jean-Baptiste de la Salle et de ses illustres successeurs. C'est un monument splendide élevé en l'honneur de l'enseignement catholique. La pédagogie moderne, qui doit tant aux Frères des Ecoles chrétiennes, est traitée avec une clarté admirable et une science profonde. Ces deux volumes constituent en quelque sorte une encyclopédie pédagogique où l'instituteur catholique peut aller puiser, sans danger pour sa foi, au contraire, toutes les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession. Nous avons dans notre bibliothèque plusieurs traités de pédagogie en langue française, parmi lesquels des ouvrages catholiques, des ouvrages neutres, des ouvrages protestants et des ouvrages hostiles à la religion catholique: aucun de ces traités, au point de vue professionnel, nous semble aussi complet que les *Eléments de pédagogie pratique des Frères des Ecoles chrétiennes*. La Ière Partie traite de l'Education, la IIème et la IIIème de l'Enseignement, la IVe est réservée aux *Œuvres de persévérance*.

Ce traité de pédagogie est un démenti donné à ceux qui croient que seuls les neutres ou les impies peuvent parler pertinemment de *pédagogie pratique*.

C.-J. M.

Conseils professionnels

Que rien au monde ne nous empêche de préparer toutes nos leçons du lendemain, quelque faciles qu'elles soient. N'entrons jamais dans l'école sans savoir jusque dans les plus petits détails, les questions que nous avons à traiter.

*
**

Quoi qu'il arrive, sachons toujours nous contenir et garder notre sang-froid.

*
**

Montrons-nous réellement intéressés aux enfants et aux parents. Soyons pourtant circonspects dans nos rapports avec les familles.

*
**

S'il se rencontre quelque difficulté, ou si nous prévoyons qu'il puisse s'en rencontrer avec un enfant, allons voir ses parents et tâchons d'en obtenir leur coopération, pour nous aider à aplanir la difficulté.

PÉDAGOGIE

L'organisation politique et administrative du Canada

DU CIVISME À L'ÉCOLE

En parcourant le nouveau programme d'Études, distribué au mois dernier en même temps que *L'Enseignement Primaire*, nous avons constaté, avec plaisir, que le Comité catholique a introduit l'Instruction civique dès la troisième année du cours élémentaire. Cette matière est aussi obligatoire la quatrième année. Inutile de dire qu'au cours Intermédiaire (*Modèle*) et au cours Supérieur (*Académique*), l'Instruction civique est requise, comme par les années passées.

Voici comment le Programme répartit cette branche, année par année :

« COURS ÉLÉMENTAIRE :— 3^{ème} Année : Organisation administrative de la Province de Québec : leçons d'initiation ; 4^{ème} Année : Organisation politique du Canada et de la province de Québec—COURS INTERMÉDIAIRE : 5^{ème} Année (1^{ère} année de ce cours) : Organisation ecclésiastique et administrative de la province de Québec ; 6^{ème} Année (2^{ème} année du cours intermédiaire) : Organisation judiciaire du Canada—COURS SUPÉRIEUR :— 7^{ème} Année (1^{ère} année de ce cours) : Organisation scolaire de la province de Québec ; 8^{ème} Année (2^{ème} année du cours supérieur) : Organisation générale—politique et administrative—du Canada. »

De plus, l'Instruction civique est obligatoire à l'examen des candidats pour les trois brevets devant le Bureau central. Dans le passé, les candidats au brevet élémentaire n'étaient pas examinés sur l'Organisation politique et administrative du Canada. Désormais, tous les candidats à l'enseignement sont tenus d'étudier cette matière.

C'est un grand pas de fait dans la bonne voie. Mais, on le sait, notre comité catholique de l'Instruction publique avait inscrit l'Instruction civique bien avant que certain journaliste—il y deux mois à peine—eût suggéré d'apprendre aux enfants de nos écoles catholiques comment les Canadiens sont gouvernés. L'ancien Programme, celui qui, hier encore, était en vigueur, tenait compte de l'Organisation politique et administrative aux cours Modèle et Académique—aujourd'hui cours Intermédiaire et Supérieur—Il se rencontre souvent des braves gens comme ça qui s'imaginent avoir découvert une idée qui, depuis longtemps, est passée dans le domaine des faits accomplis.

Avec la permission de nos lecteurs, rappelons qu'en 1894, nous publions un volume de quatre cents pages intitulé *Manuel de droit civique*, et tiré à cinq mille exemplaires. La plupart des collèges, les académies et plusieurs couvents introduisirent cet ouvrage dans leurs classes. Le professeur de droit administratif à l'Université Laval de Montréal, M. Monk, le mit entre les mains de ses élèves, et M. le notaire Sirois, professeur à l'Université de Québec, le recommanda dans une lettre d'approbation. Avant d'être imprimé, le *Manuel de Droit civique* avait été révisé par le Procureur-Général de l'époque, M. T. C. Casgrain.

Il ne reste plus un seul exemplaire de cet ouvrage en librairie.

L'année suivante (1895) nous publiâmes une seconde édition du *Manuel de Droit civique*, édition simplifiée. Cette édition—un mille exemplaires—est également épuisée.

Enfin, en 1901, paraissait l'*Organisation politique est administrative du Canada* à l'usage des candidats au brevet d'enseignement—J. A. Langlais & fils, éditeurs.—C'est un résumé complet de la deuxième édition de notre *Manuel de Droit civique*. Ce petit ouvrage a reçu un accueil digne de ses aînés. Avant longtemps nous en publierons une édition définitive, revue et corrigée, dans laquelle nous tiendrons compte de tous les changements apportés aux lois canadiennes depuis ces dernières années. Nous compléterons aussi le chapitre de l'Organisation ecclésiastique.

Le manuel d'*Organisation politique et administrative du Canada* traite 1° de l'*organisation politique du Canada* :—*Chapitre premier*, Système gouvernemental : La Constitution du Canada ; Pouvoirs publics du Canada ; Pouvoirs publics de la province de Québec—*Chapitre deuxième*, le Parlement fédéral : L'Exécutif ; Le Sénat ; La Chambre des Communes—*Chapitre troisième*, La Législature provinciale : L'Exécutif ; Le Conseil législatif ; L'Assemblée législative—*Chapitre quatrième*, le Suffrage : Electeurs ; Eligibles : Elections fédérales, provinciales, municipales, commissaires d'écoles, marguilliers—*Chapitre cinquième* : La Loi ; Le Budget ; L'Impôt.—2° de l'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU CANADA :—*Chapitre premier*, Système administratif de la province de Québec : Divisions administratives ; La paroisse ; La municipalité scolaire ; Le comté—*Chapitre deuxième* : Organisation des tribunaux (depuis les juges de paix jusqu'à la cour suprême)—*Chapitre troisième*, la force publique, Organisation militaire : L'armée ; La police provinciale ; La police municipale—*Chapitre quatrième*, L'Instruction publique : Divisions de l'enseignement ; Les écoles ; Les autorités scolaires.

La nécessité d'instruire les enfants de nos écoles primaires sur leurs futurs devoirs de citoyens s'impose de plus en plus. Dans la première édition du *Manuel de Droit civique* (1894), nous écrivions les lignes suivantes :

—Un instituteur digne de sa profession ne doit pas perdre de vue que les enfants et les jeunes gens qui lui sont confiés deviendront hommes, un jour, et qu'ils auront, plus tard, de graves devoirs à remplir envers la patrie.

Chacun le sait, dans notre province, l'électeur joue un rôle des plus complexes. Il est appelé plusieurs fois l'année à exercer ses prérogatives du suffrage, et cela jamais au même titre. Ses droits sont très étendus : c'est lui qui nomme le *conseiller municipal*, le *marguillier* de la paroisse, le *commissaire d'écoles*, le *député provincial*, le *député fédéral*. En outre, il est souvent obligé de prendre part à l'administration de la justice en qualité de *juge de paix*, de *petit* ou de *grand juré*. Il est facile de comprendre que des *droits* aussi variés et aussi importants imposent des *devoirs* très sérieux à remplir. A un moment donné, la bonne administration locale, la paix religieuse dans la paroisse, la gouverne des écoles, les destinées de la province, les intérêts fédéraux, le fonctionnement des lois sommaires, enfin, l'honneur et la vie même des personnes dépendent de l'intelligence, de l'honnêteté et des connaissances de l'électeur. En vertu de la constitution canadienne, les électeurs sont indirectement mais absolument maîtres de tout ce qui touche de près ou de loin aux intérêts les plus chers de l'Eglise et de la Patrie. Ce pouvoir gigantesque est une arme de salut entre les mains du contribuable éclairé, mais il devient une arme de malheur quand on le confie à des ignorants.

Après la religion, la langue maternelle, l'agriculture, l'histoire nationale, la géographie, l'arithmétique, la comptabilité, nous ne voyons rien de plus nécessaire aux petits Canadiens français que de connaître sommairement, mais d'une manière claire et précise, les éléments de notre droit constitutionnel et administratif.

Dans chaque école on doit donner, au moins une fois la semaine, une leçon d'*Instruction civique* à tous les élèves qui ont fait leur première communion.—

Il y a onze ans que ces lignes ont été écrites : nous ne saurions en retrancher un seul mot.

C.-J. MAGNAN.



Le Père Girard

CÉLÈBRE ÉDUCATEUR FRANCISCAIN

Nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter le résumé d'un travail publié par LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG sur la vie et l'œuvre pédagogique du P. Girard, résumé publié par L'ÉCOLE ET LA FAMILLE (France). Le Père Girard appartenait aux Cordeliers, religieux de Saint-François. Il fut, avec Pestalozzi, qu'il dépassa de toute la hauteur de la doctrine catholique, le plus grand éducateur du XVIII^e siècle. Son COURS DE LANGUE MATERNELLE, couronné par l'Académie française en 1844, comprend sept volumes où tous les grammairiens français, y compris Larousse, ont puisé depuis soixante ans.

Nous avons la bonne fortune de posséder cet ouvrage, don de notre ancien professeur de pédagogie, M. J.-B. Cloutier. Ce que le P. Girard veut former surtout, c'est la justesse d'esprit et la droiture du cœur. « Son principe d'enseignement consiste à lier toujours à tout travail de la mémoire et du raisonnement, une leçon religieuse et morale, un sentiment de l'âme. » (Villemain.)

A un mérite pédagogique indiscuté, il joignait toutes les qualités d'un saint religieux. C'est une raison de plus pour nous, instituteurs catholiques, d'être fiers de ce maître chrétien qui honora l'Église en honorant l'Enseignement.

C. J. M.

Le P. Girard, contemporain de Pestalozzi, a exercé une influence considérable sur le développement de l'éducation populaire, en Suisse et en Europe.

Jean-Baptiste Girard, en religion le P. Grégoire, naquit à Fribourg, le 17 décembre 1765.

Sa mère exerça une grande influence sur son esprit et surtout sur ses convictions religieuses.

Il hérita d'elle la jovialité et la beauté, mais plus tard, défiguré par la petite vérole, Jean-Baptiste chercha une compensation à la perte des avantages extérieurs dans une sérieuse culture de l'esprit.

Il reçut sa première formation classique au gymnase des Jésuites à Fribourg. Son goût et sa piété lui firent embrasser la vie religieuse qui lui permettait de se livrer aux sciences et aux arts. Ses inclinations le conduisirent chez les Cordeliers de sa ville natale, avec lesquels ses parents avaient des relations intimes et qu'il fréquenta lui-même souvent. « Je connaissais, raconte-t-il dans ses mémoires, un vieux religieux, grand ami des sciences physiques et techniques. Je le trou-

vais toujours occupé au milieu de ses globes de verre, de ses alambics et de ses miroirs, ce qui me captivait vivement.»

Après avoir été reçu dans cet Ordre en 1781, il fit son noviciat à Lucerne et retourna à Fribourg avec des témoignages brillants et son nouveau nom de *Grégoire*. Il couronna sa formation classique par l'étude de la philosophie. Outre la philosophie, Girard étudia assidûment la physique, les mathématiques et l'astronomie. Il fit ses études théologiques à Wurzburg, où les Franciscains possédaient un couvent célèbre. Son séjour de quatre ans sur les bords du Main, constitue une époque décisive de sa vie. « Dans la capitale de la Franconie, dit-il dans ses notes, mon être s'est développé et a gagné en force ; c'est en *Allemagne* que j'ai reçu ma formation scientifique et ecclésiastique. » Il y fut ordonné prêtre et, à partir du jour de son ordination, sa vie ne fut plus qu'un sacrifice ininterrompu et admirable à la cause de Dieu, à qui il rapportait tout.

Après une absence de sept ans, Girard retourna dans sa ville natale. Il fit ses années de probation comme professeur, d'abord à Soleure, ensuite au gymnase de Uberlingen, alors sous la direction des Franciscains. « Avec sept heures d'enseignement par jour et beaucoup de cahiers à corriger, écrit-il à un ami, il ne reste point de temps pour l'ennui ni pour le mal du pays. » A la fin de l'année 1789, il fut rappelé dans son couvent de Fribourg, comme prédicateur, professeur de philosophie et directeur du chant d'église.

Dans cette période troublée de la révolution française, on sentit en Suisse l'impérieux besoin d'une restauration morale et intellectuelle. Mais elle ne pouvait s'accomplir que par une réforme totale de l'éducation du peuple. Alors, poussés par cette intuition, des hommes au noble cœur se vouèrent à cette œuvre difficile de la réforme de l'éducation, avec un enthousiasme et un dévouement sans exemple. A leur tête marchaient Pestalozzi, Fellenberg et... le P. Girard. Des hommes d'Etat, animés de la même ardeur, favorisèrent de tout leur pouvoir le nouveau mouvement de réforme.

Dans ce but un appel fut fait à tous les hommes éclairés de la Suisse. Le P. Girard y répondit par un mémoire dans lequel il donne un plan complet d'éducation et d'instruction populaires.

Il y disait : « L'éducation populaire a pour but d'éclairer les hommes sur leurs devoirs et de former leur volonté pour les remplir. Pour devenir un citoyen, il faut d'abord être un homme. Les vertus civiles supposent les vertus domestiques ; l'amour de la patrie qu'il faut inculquer à la jeunesse ne doit rien avoir de commun avec cet égoïsme national qui fait regarder les autres nations avec un mépris plein de hauteur, pour n'aimer que soi.

Tout système éducatif doit être appuyé sur la religion. « Tous les législateurs, dit Girard, se sont appuyés sur la religion, et l'expérience a démontré éloquemment leur sagesse. C'est un crime de vouloir en-

lever la religion à une société ; la conduite même des athées a montré qu'en dépit de leur philosophie les bonnes mœurs ne peuvent subsister sans religion, parce que du moment où ils l'ont persécutée, ils se sont rendus coupables du crime d'enlever à un peuple son plus ferme appui. »

Ici le P. Girard veut parler de la philosophie athée et matérialiste du XVIII^e siècle, comme aussi des atrocités de la révolution française, etc.

Girard distingue trois degrés dans l'éducation populaire, de là aussi trois sortes d'écoles :

1° *Une école élémentaire* ou proprement *école populaire* pour les artisans, paysans, domestiques ou journaliers ;

2° *Une école moyenne ou secondaire* pour les commerçants et les fonctionnaires en général, et pour les villes et les localités peuplées en particulier ;

3° *Une école scientifique ou supérieure* pour les fonctionnaires plus élevés, tels que juges, professeurs d'académie, médecins, etc.

Ce plan d'éducation de Girard fit une profonde impression sur le ministre des cultes Stapfer, et lui révéla dans son auteur un homme dont l'esprit élevé et les idées larges lui seraient d'un grand secours pour mener à bonne fin la réforme projetée. Aussi, le P. Girard fut-il appelé, l'année suivante, à Lucerne, alors siège du gouvernement helvétique, comme archiviste et conseiller dans les questions difficiles des affaires catholiques. Girard accepta cette offre, mais au bout d'un an il abandonna ce poste incompatible avec ses goûts et ses occupations préférées et devint curé de Berne. Stapfer et Girard se quittèrent bons amis.

Diverses circonstances mirent en contact le P. Girard et Pestalozzi, et dès leur premier entretien il s'établit entre eux des relations amicales qui ne cessèrent qu'à la mort.

A cette époque commence la période brillante où le célèbre Cordelier fonda l'œuvre qui fit sa vraie gloire, et devint l'objet de l'admiration de l'Europe entière.

Le P. Girard, nommé visiteur de son Ordre pour toute la province suisse et en même temps supérieur des Cordeliers de sa ville natale, retourna à Fribourg en 1804. C'est alors que se fit à Fribourg un grand mouvement intellectuel, ayant surtout pour objet la réforme de l'enseignement. Toute une pléiade d'hommes éclairés, amis du P. Girard, s'étaient mis à la tête de ce mouvement. L'école populaire de Fribourg était dans un état de décadence et de total abandon. Une quarantaine d'enfants seulement, appartenant tous à la classe pauvre, étaient réunis dans une chambre basse et sombre, où ils passaient leur journée. La discipline était dure et l'enseignement ne sortait point de l'ornière d'une routine crasse. Cédant aux instances de l'autorité municipale, et désireux de se rendre utiles au peuple, les Pères Cordeliers consenti-

rent à se charger de la direction des écoles primaires avec la rétribution annuelle, dérisoire, de 1000 francs.

Le P. Girard, aidé d'un de ses confrères, se chargea de diriger les classes françaises.

A l'ouverture des nouvelles écoles, le 2 novembre 1804, Girard prit pour sa part les commençants qui déchiffrent l'*a, b, c*, et laissa les élèves plus avancés à son collaborateur. Ce choix dénote déjà le vrai pédagogue. Méthode choisie avec soin, sollicitude paternelle pour les enfants, courage à vaincre les difficultés, tout fut employé à donner vie et lumière à l'école des petits. Les châtimens corporels, employés jusqu'alors, sont remplacés par la douceur et l'amour qui gagnent les cœurs. Girard surtout fascinait la jeunesse par son talent d'enseignement. Le système d'enseignement est complètement changé : le *mode individuel* est remplacé par le *mode simultané* ou collectif. A tous les degrés l'enseignement est concentrique. Girard s'adresse sans cesse à la raison et au cœur de l'élève et anime ses leçons de son grand principe : LES MOTS POUR LES PENSÉES, LES PENSÉES POUR LE CŒUR ET LA VIE. Pour exciter l'ardeur des élèves, il introduit dans son école, avec modération et sagesse, le système des récompenses et des punitions ; l'année scolaire se termina par une solennelle distribution de prix. Il adhérait à ce principe utilitaire : *Au travail et au mérite la récompense, et l'opposait comme correctif à cet autre principe : L'enfant doit apprendre à faire le bien sans récompense.*

« L'émulation, disait Pestalozzi, est un mobile dangereux et nuisible. » « L'émulation, répondit le P. Girard, est innée chez l'homme. Il suffit à la morale que la récompense soit juste, et proportionnée au mérite de celui qui la reçoit. »

L'exclusion absolue de toute récompense ou encouragement dans les écoles primaires ne peut-elle pas être taxée de grande inconséquence, puisque le système des récompenses s'exerce naturellement dans tous les états de vie, dans toutes les classes de la société, ouvrière et studieuse, et partout il produit d'excellents résultats. Pourquoi les pauvres et les petits des écoles primaires seraient-ils seuls les héros du devoir sans espoir de récompense, tandis que le système des récompenses atteint les proportions d'un vrai culte dans les carrières scientifiques, artistiques, politiques, stratégiques et autres ? N'est-ce pas agir au rebours des principes ?

(A suivre)



PETITE CHRONIQUE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Une Académie de garçons—Ecole primaire supérieure—a été ouverte à la Baie Saint-Paul le 1er sept. dernier. La commission scolaire de cette municipalité a aménagé, à cette fin, un local spacieux. Nous félicitons ces commissaires d'écoles patriotes. Dans chaque gros village on devrait trouver, au moins, une Ecole Intermédiaire (Modèle) dirigée par des instituteurs : Religieux ou laïques.

* * *

Naguère le *Progrès du Saguenay* a publié les lignes suivantes à l'adresse des commissions scolaires :

« N'oubliez pas que les jeunes filles que vous engagez ne sont pas des servantes, ni des bonnes d'enfants. La plupart d'entre elles ont reçu une excellente instruction qui les élève au-dessus de la classe des domestiques. Pour acquérir les connaissances qu'elles possèdent, ces jeunes filles se sont imposé de lourds sacrifices et ont consacré plusieurs années de leur jeunesse. C'est donc des services professionnels qu'elles sont appelées à rendre dans nos paroisses. Pourquoi ne jouiraient-elles pas alors des privilèges inhérents aux professions libérales ? »

* * *

Un *ancien instituteur* écrivait, il y a quelques semaines, les lignes suivantes dans un journal de Montréal. Il y a du vrai dans cette note :

« Le règlement exige qu'il y ait des urinoirs pour les garçons ; on n'en trouve à peu près nulle part. C'est le siège qui sert d'urinoir ; après qu'il est sali, les immondices se déposent sur le plancher, ensuite dans le passage, enfin en arrière de la petite construction. A la fonte des neiges l'intérieur et même le dehors des cabinets d'aisances présente un aspect tellement dégoûtant qu'il défie la description.

L'institutrice ne s'en occupe pas ; ce n'est pas son affaire ; c'est celle des commissaires, mais ils ne s'en occupent pas non plus. »

Nous ferons remarquer que d'ordinaire les institutrices font connaître les détails indiqués ci-haut aux commissaires d'écoles. Ces derniers ne s'empressent peut-être pas toujours assez de corriger les défauts signalés par le personnel enseignant.

* * *

Dans la *Revue canadienne*, M. J. B. Bousquet a écrit :

« Quelle œuvre n'accomplirait pas un homme instruit et influent au milieu d'une commission scolaire !!! A mon sens, il ne suffit pas

de deux ou trois sermons par année pour apprendre au peuple ses devoirs les plus pressants. Il faut joindre l'action à la parole. Et à l'action, tout le monde est tenu, surtout celui qui possède sur ses concitoyens l'inappréciable avantage d'un cours d'étude. Les lettrés doivent aux illettrés l'enseignement et l'exemple ; c'est d'après ce principe que j'ose affirmer que leur désintéressement de la chose publique est une leçon funeste pour leur entourage. Y pensent-ils assez ? Ne sont-ils pas une des causes de l'apathie générale ? »

* * *

Quelques secrétaires de municipalités scolaires s'adressent encore au directeur de *L'Enseignement Primaire* pour se procurer la 1^{ère} ou la 2^{ème} partie de *Mon Premier Livre*. Nous répétons que toutes les demandes concernant cet ouvrage doivent être adressées au Secrétaire de la Province ou au Surintendant de l'Instruction publique.

L'ancienne et la nouvelle méthode d'épellation comparées

(REPRODUIT DES ÉLÉMENTS DE PÉDAGOGIE PRATIQUE À L'USAGE DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES (1902.)

La méthode par épellation fait étudier séparément les éléments les plus simples de chaque syllabe d'un mot, puisqu'elle les fait réunir pour lire le mot. Mais quels sont les éléments *les plus simples* de la syllabe ? Les partisans de l'ancienne épellation et ceux de la nouvelle ont, à ce sujet, des opinions différentes.

L'ancienne épellation prétend que ces éléments sont les lettres isolées, et qu'elles doivent toutes être épelées séparément. Mais c'est une erreur, puisque, dans la lecture des syllabes, les lettres ne sont pas toutes prononcées selon leur épellation, même nouvelle (voyelles nasales, diphtongues), et que certaines lettres ont même plusieurs prononciations. Dans *chou*, par exemple, on ne prononce séparément ni le *c*, ni l'*h*, ni l'*o*, ni l'*u*, mais l'articulation *ch* et le son *ou* ; dans *souris*, l'*s* final est muet, l'*s* initial a le son fort, tandis que dans *cerise*, il a le son faible. Aussi l'ancienne épellation perd-elle du terrain de jour en jour.

La nouvelle épellation, qui tend à la remplacer à peu près partout, distingue deux éléments dans une syllabe polygramme : le son pur, représenté par une ou plusieurs lettres (*a ; o, au, eaux ; on, ont ; in, ein*), et l'articulation, formée d'une ou plusieurs consonnes (*t, tr, str, b, br, c, ch, cl*). Elle adopte la règle suivante : « *Tout ce qui présente à l'oreille un son élémentaire et distinct reste inséparable. Il faut le lire sans le décomposer.* »

Selon l'ancienne épellation, unie à l'ancienne appellation :

citron était lu : *cé-i-ci, té-ère-o-ène-tron* : CITRON.

trou " " : *té-ère-o-u* : TROU.

crin " " : *cé-ère-i-ène* : CRIN

bureau " " : *bé-u-bu, ère-é-a-u-reau* : BUREAU.

brioche " " : *bé-ère-i-bri, o-cé-ache-é-che-oché* : BRIOCHE.

Selon la nouvelle épellation, unie à la nouvelle appellation :

citron : — *ce-i-ci, tre-on-tron* : CITRON.

trou : — *tre-ou* : TROU.

crin : — *cre-in* : CRIN

bureau : — *be-u-bu, re-cau-reau* : BUREAU.

brioche : — *bre-i-bri, o-che-oché* : BRIOCHE.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Convention des Institutrices du diocèse de Nicolet, août 1905

Conférence sur l'enseignement du Catéchisme

Par M. l'abbé Ed. Baril, aumônier des RR. SS. de l'Assomption, à Nicolet

(Suite et fin.)

TROISIÈME POINT

Mettez de la méthode dans votre enseignement une bonne méthode 1° dans la classification de vos élèves, 2° dans la disposition de vos classes, 3° dans la distribution du temps, mais surtout dans l'enseignement même du catéchisme.

Est-il nécessaire, est-il utile au moins de vous redire ce que c'est que la méthode? Vous le savez, c'est *l'art de procéder avec ordre dans ses opérations*. Avez-vous remarqué quelquefois deux cultivateurs voisins qui ont à exploiter des champs d'égale étendue, à soigner à peu près le même nombre de bestiaux, et dont l'un, sans paraître pressé par l'ouvrage, réussit à tenir toujours sa ferme et ses animaux en parfait ordre, tandis que l'autre, avec beaucoup de peine, travaillant beaucoup, ne peut jamais accomplir ce que requiert le soin intelligent de sa ferme et de ses troupeaux? l'un met de l'ordre dans son travail, l'autre n'en met point; l'un procède avec méthode, l'autre n'en a point; l'un réussit et vit dans l'abondance, l'autre végète dans la misère.

La méthode est donc un principe de succès; mais en quoi consiste la méthode dans l'étude ou dans l'enseignement? D'après la définition générale de la méthode, vous comprenez déjà que c'est *l'art de procéder avec ordre dans la recherche ou dans l'exposé de la vérité*. Cet ordre est dicté par la nature même de notre intelligence, et par la nature des choses en général, mais il peut être, souvent il doit être modifié

par la matière que l'on étudie ou que l'on enseigne, par le tempérament de celui qui enseigne et de celui qui étudie ou reçoit l'enseignement, suivant l'ouverture native et la culture préalable de l'esprit.

On distingue deux sortes de méthodes dans les sciences, mais elles peuvent se diversifier ou s'appliquer de différentes manières: disons qu'en général, dans l'enseignement primaire surtout, il faut autant que possible procéder du connu à l'inconnu, du facile au moins facile et combiner souvent les deux grandes méthodes classiques, en passant tantôt du simple au composé, du plus universel au moins universel, et tantôt du composé au simple, du particulier à l'universel, pourvu que toujours on s'applique à rendre facile le passage d'une vérité à une autre et qu'on forme l'élève à trouver et à opérer lui-même ce passage, toutes les fois que la chose est possible.

Dans tous les cas, en ce qui concerne le catéchisme, proposez-vous toujours trois choses: faire apprendre, faire comprendre et faire aimer Dieu ainsi que la religion qui nous rattache à lui dans l'ordre moral. Faire apprendre... faut-il faire apprendre le catéchisme par cœur?... Ne vaut-il pas mieux le faire comprendre?... L'un et l'autre valent mieux, mais surtout le faire aimer ainsi que Dieu et la religion qui en sont l'objet. Faut-il commencer par faire apprendre par cœur et expliquer ensuite, ou commencer par expliquer et faire apprendre par cœur?... Il faut l'un et l'autre, mais surtout faire aimer. Faire aimer Dieu: accoutumez l'enfant à la présence réelle et substantielle de Dieu partout, autour de nous, en nous et surtout dans le cœur des enfants qui n'ont point perdu la pureté et l'innocence première du saint-baptême. Attribuez directement à Dieu tout ce qui nous arrive d'heureux, montrez que ce qu'il y a de fâcheux dans le monde n'arrive que par sa permission, mais qu'au fond de cette permission, il y a toujours un parfait sentiment d'amour pour nous, puisque Dieu dispose tellement les événements que les choses même les plus fâcheuses tournent toujours définitivement à l'avantage et à la gloire de ceux qui l'aiment. Faire aimer Notre Seigneur Jésus-Christ. Rendez familières à l'enfant les scènes historiques et pourquoi pas aussi les légendes, de la sainte enfance de Notre Seigneur, de sa vie cachée à Nazareth, de sa vie pastorale, de ses saintes amitiés, de sa passion et de sa mort pour nous, les paroles de Notre Seigneur au Cénacle, au prétoire et sur la croix, les circonstances de sa résurrection, de ses apparitions et de son Ascension glorieuse. Expliquez le règne éternel de Jésus-Christ à la droite du Père et en même temps son immolation perpétuelle devant le trône de Dieu pour perpétuer le rachat de nos âmes, l'expiation de nos péchés et l'offrande de ses mérites pour nous obtenir les grâces de salut et de sanctification. Faites connaître la nature, le but et les effets du sacrifice eucharistique, la vie eucharistique de Jésus-Christ au tabernacle, sa nature et sa fin, ses multiples avantages, sa nécessité pour nous. Pourquoi n'auriez-vous pas chaque jour une parole de Notre Seigneur, une scène de sa vie terrestre, une anecdote ou une légende sur Notre Seigneur, pour nourrir l'esprit et le cœur de vos élèves et leur faire aimer de plus en plus celui qui est la vie de nos âmes et sera leur gloire et leur bonheur pour l'éternité. Vous ne sauriez croire la somme de bien que vous pouvez faire ainsi, en consacrant cinq minutes chaque jour, surtout si vous savez bien choisir et bien raconter, si vous savez parler le langage qui convient à l'enfant: seulement ayez toujours soin de faire distinguer ce qui est historique et certain de ce qui est légendaire ou douteux, ce qui est le fond de la religion de ce qui en est la poésie et comme le parfum. Faire aimer Marie. Rappelez sa Conception Immaculée, sa Nativité incomparable, sa virginale et inaltérable beauté, sa piété, sa candeur et sa modestie, son humilité, sa mortification et son amour de la pauvreté. Célébrez sa

maternité divine, sa vie intime avec son Dieu devenu son fils pour notre salut, ses sollicitudes maternelles, ses tendres soins, les saintes conversations de sa vie cachée, les fatigues des courses apostoliques qu'elle partage, avec la pensée constante de la Passion qui attend Celui qu'elle adore comme son Dieu et qu'elle aime comme la meilleure des mères peut aimer le plus parfait des fils. Rappelez souvent le glaive de douleur dont son âme fut transpercée, la torture qu'elle éprouva au pied de la croix, la générosité avec laquelle elle a voulu prendre part au sacrifice rédempteur, offrir en sacrifice pour notre salut son Jésus bien aimé, nous accepter en échange pour ses enfants et reporter sur nous tout l'amour de son cœur maternel envers son divin fils immolé. Cultivez la dévotion à Marie dans l'âme des enfants, célébrez ses grandeurs, sa bonté, sa sollicitude pour nous et l'efficacité de sa protection pour quiconque sait l'honorer comme sa mère, et lui adresser dans le besoin une véritable prière. Faire aimer les saints anges, surtout l'ange gardien. Montrez-le comme le compagnon journalier de nos travaux, de nos souffrances et de nos peines, le témoin de nos prières et de nos bonnes œuvres qu'il va porter au pied du trône de Dieu et inscrire à notre crédit, dans le grand livre du jugement dernier. Apprenez aux enfants le respect pour la présence constante de l'ange gardien à nos côtés, la confiance en lui dans les difficultés et les tentations, la reconnaissance pour ses bienfaits. Accoutumez-les à associer l'ange gardien à toutes leurs joies, pour les tempérer, en prévenir les dangers et surtout les excès. Faire aimer les saints, surtout le glorieux saint Joseph et nos saints patrons. Faites-les connaître, accoutumez les enfants à en célébrer la fête, à les invoquer et à imiter leurs vertus. Faites aimer le culte de l'Eglise et ses solennités; expliquez les détails du culte catholique, faites connaître le temple, le tabernacle, l'autel de Marie, les ornements symboliques, les tableaux, les statues, en un mot ce qui est destiné à élever notre esprit et à resserrer les liens de notre cœur avec Dieu. Que l'enfant s'accoutume à être chez lui dans le temple, devienne familier avec tout ce qui s'y trouve et en comprenne la signification. Enfin faites-vous aimer des enfants: plus que tout autre, les enfants se prennent par le cœur. Conduisez-vous toujours de manière qu'ils vous vénèrent et vous chérissent comme une incarnation de la divine Providence auprès d'eux et en leur faveur, une expansion de l'humilité et de la douceur de Jésus, de sa patience et de sa charité, une copie parfaite de la modestie et de la tendresse de Marie, une reproduction de la vie et des vertus des Saints. Oh quel parfum pour toute une vie, après le souvenir d'une mère pieuse et pleine de tendresse, que celui d'une bonne institutrice, d'une vertueuse maîtresse d'école! Quelle orientation parfois! Quelle consécration même, dans certains cas, de l'esprit et du cœur au service de l'Eglise et de la Patrie.

Vous objecterez peut-être que je vous attribue le rôle des parents? Précisément! C'est pour cela qu'on vous engage et qu'on vous rétribue, savoir, pour que vous complétiez l'éducation chrétienne des enfants; aussi, voyez comme nos pères se sont montrés énergiques dans leur refus des écoles sans Dieu, préférant une ignorance honnête à une instruction subversive, et c'est ainsi qu'ils ont sauvé à la fois notre religion et notre nationalité. Honneur à cette génération virile et courageuse, à ces caractères si fortement trempés par la lecture de *l'Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, de *l'Instruction de la Jeunesse*, de *Devoir du Chrétien*, et qui, certes, valaient bien ceux d'aujourd'hui, sinon davantage: c'est facile à observer et à constater tous les jours.

Mais vous m'avez demandé s'il faut commencer par faire apprendre pour expliquer ensuite, ou par expliquer pour faire apprendre plus facilement et plus parfaite-

ment, et je réponds qu'il faut faire aimer. Oui; donnez-nous une génération qui connaisse et qui aime le doux Sauveur! Ne faites point du catéchisme un catalogue de formules arides de la Foi, de préceptes sèchement exprimés: sachez rendre vivant, gracieux et attrayant l'enseignement de notre religion et de notre culte. Ce que vous mettrez dans la mémoire pourra s'oublier, et ne pourra point suffire dans tous les cas à contrôler les mœurs. C'est le cœur surtout qu'il faut former; emparez-vous des cœurs, formez-les au bien, consacrez-les à Dieu, et vous aurez fait une œuvre durable de philanthropie bien entendue, de patriotisme éclairé et de piété sainte.

Alors, me dites-vous, il faudra donner moins de soins au *mot-à-mot* du catéchisme? Mais, au contraire: il faut y donner tout le soin possible. Faites apprendre parfaitement la lettre du catéchisme, mais sachez la revêtir, la rendre vivante et gracieuse. Mettez un soin exquis à faire goûter la religion, mais sans négliger de faire apprendre parfaitement le mot-à-mot du catéchisme: il n'y a pas de matière qui mérite autant d'être employée pour exercer, développer et orner la mémoire, avec cet avantage d'être pour tous absolument pratique.

Vous ferez donc apprendre parfaitement la lettre du catéchisme, après y avoir préparé vos élèves, puis vous l'expliquerez; vous ferez apprendre de nouveau et vous expliquerez encore. Vous ferez voir et revoir de nouveau, et de nouveau vous multiplieriez les explications, les applications et les exemples, devenant de plus en plus exigeantes, sans vous exposer toutefois à décourager les enfants, de plus en plus précises dans vos explications, à mesure et suivant que l'esprit des élèves devient plus ouvert aux choses de la religion.

Faites remarquer que dans les réponses du catéchisme, il n'y a pas un mot qu'ils puissent retrancher sans modifier le sens, qu'ils n'y peuvent rien ajouter de leur cru, sans s'exposer à de grossières erreurs et à de sérieux malentendus: exercez-les sur ce point par de frappants exemples. Faites observer avec soin les distinctions, restrictions et termes explicatifs; exigez des élèves qu'ils fassent sentir parfaitement dans leurs réponses qu'ils saisissent bien toutes les nuances, en observant la ponctuation et les repos: que ce soit en même temps une leçon de bonne et intelligente lecture.

Ne permettez jamais aux enfants de répondre à la course, tout d'une venue et sans savoir ce qu'ils disent: arrêtez-les doucement, demandez-leur compte de chacune des expressions, de chacun des membres de phrases; faites-leur saisir quelle serait la différence, si l'on enlevait de leur réponse telle ou telle partie, ou même seulement tel ou tel signe de ponctuation: encore ici, s'il est possible, employez à cette fin de bonnes applications pratiques. Modifiez les interrogations, pour constater si les élèves comprennent et surtout pour les accoutumer à comprendre, à se rendre compte des choses. Faites des questions sur des applications, pour que l'élève apprenne à remonter de l'application au principe qui est appliqué. Dans la partie morale, posez des cas de conscience et donnez du temps pour chercher la solution; faites donner les solutions par tous les élèves de la même année: faites-les ainsi passer tantôt d'un précepte à des cas particuliers, tantôt des cas particuliers aux préceptes qui les régissent et en déterminent la moralité.

Dans votre zèle pour aller jusqu'au bout, ne négligez pas le commencement du catéchisme: c'est trop pénible de trouver des enfants, d'ailleurs assez intelligents, qui viennent nous dire que Notre-Seigneur est ressuscité le jour de l'Ascension, qu'il est monté au Ciel le jour de la Pentecôte, trois jours après l'Ascension, qu'il a envoyé le Saint Esprit aux Apôtres le jour de Pâques, quarante jours après la Pentecôte ou après n'importe quoi. Des enfants intelligents, qui ne savent point ce que

l'on célèbre le jour de Pâques et des autres fêtes! de grâces, après chaque fête, exigez des élèves qu'ils apprennent et s'accoutument à vous dire quel a été l'objet de cette fête ou de cette solennité. Ainsi vous ferez connaître Dieu et son Fils unique qu'il a envoyé au monde; c'est le commencement du Ciel, c'est le Ciel sur la terre, si, à la connaissance, l'on sait joindre l'amour, l'amour véritable qui déteste et s'applique véritablement à éviter le péché et à tenir sa vie sous l'influence constante de celle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

F.-Ed. BARIL, *prêtre*,

Aumônier des Révdes Sœurs de l'Assomption à Nicolet.

L'enseignement intuitif à l'école primaire

Conférence de M. N. Tremblay devant la convention des Institutrices du diocèse de Nicolet.

- I.—Qu'est-ce que l'enseignement intuitif? II.—Pourquoi il doit être intuitif?
III.—Comment le donner intuitivement?

L'enseignement intuitif consiste à soumettre les choses à l'examen direct des organes, des sens et spécialement de la vue.

L'intuition n'est pas à proprement parler une méthode: c'est le souffle qui doit animer toute méthode, c'est l'intérêt, c'est la vie de tout enseignement, surtout à l'école primaire.

L'enseignement doit être intuitif parce que les sens sont les portes de l'intelligence. L'intuition sensible conduit à l'intuition intellectuelle, et celle-ci à l'intuition morale.

Quant au troisième point, le plus long et le plus important, comment enseigner intuitivement, le conférencier en fait un exposé net et précis. L'enfant, dit-il, en résumé, est un être pensant, doué d'une intelligence et d'un cœur. L'institutrice qui a conscience de son rôle, doit se demander comment développer cette intelligence et façonner ce cœur? Est-ce en distribuant chaque jour un peu des connaissances du programme scolaire? Aujourd'hui de la lecture, de la grammaire, de l'histoire, demain de la géographie et des leçons de choses, sans tenir compte de la marche naturelle que suit l'esprit humain dans l'acquisition des connaissances, sans s'enquérir à quelle faculté il faut d'abord s'adresser.

Pour cultiver une faculté il faut la connaître.

En présence d'un objet, voici ce qu'il se passe chez l'enfant comme chez l'adulte, grâce à la perception sensible, surtout grâce à la vue, sens scientifique par excellence, l'intelligence adhère à la réalité, l'attention porte à l'observation; le jugement cherche à en tirer des connaissances que la mémoire retient; l'abstraction en saisit les rapports généraux, et l'imagination, puissance éminemment créatrice, édifie avec les éléments acquis.

Ne nous adressons-nous pas trop souvent, hélas! à la mémoire avant l'attention, l'observation et le jugement?

Le conférencier donne deux leçons pratiques de lecture basées sur cette marche rationnelle.

Que sait l'enfant en arrivant à l'école? Il sait beaucoup: il connaît les choses qui l'entourent, il sait parler. La marche est donc toute trouvée et il n'appartient pas à l'école d'en suivre une autre: c'est celle de la mère qui a appris le plus difficile à son enfant, le langage. Il sait des mots: il faut donc partir du mot parlé pour arriver au mot imprimé. C'est naturel de procéder du connu à l'inconnu.

Une grande image fixée au tableau noir, avec des mots, des lettres à grands caractères, le professeur donne une leçon.....

L'image attire les regards du bambin, pour qui, il semble, que rien n'existe que par ses yeux; la petite leçon de choses sur ce que représente l'image ainsi que sur la matière et la manière dont elle est faite, la lecture du mot et la recherche d'un mot semblable par les élèves, captivent leur attention, l'observation du mot, les sons dont il se compose le conduisent à la découverte de la lettre. Quelle joie, quelle satisfaction pour l'enfant d'avoir trouvé lui-même une lettre! Il s'en attribue tout le mérite, il ne reconnaît pas que ce sont les questions du maître qui l'y ont conduit.

Au lieu de s'adresser d'abord à la mémoire en faisant apprendre les lettres d'après la méthode encore trop suivie dans la généralité des écoles, car que disent ces petits caractères qui n'ont rien de commun avec les objets dont l'enfant a l'habitude sous les yeux et dont les sons n'ont aucune analogie avec les mots qu'il parle? elle frappe ses regards, provoque l'attention, l'observation et le jugement. Et la mémoire, maintenant appuyée sur le raisonnement, sur l'image à jamais imprimée dans l'esprit, sur le sens du mot qui a réveillé une idée, ne s'effacera jamais.

C'est le rôle actif qui a fait place au rôle passif. C'est l'intérêt dans la classe. Du jour où l'enfant a trouvé l'intérêt dans l'école, une ère de progrès s'ouvre pour lui.

La méthode par les lettres seules, procédé d'épeliation ou procédé phonique, est sans intérêt, sans vie, et n'est propre qu'à créer l'ennui, le plus redoutable ennemi du progrès.

On a appris à lire par ce système, dira peut-être quelque routinier. Oui, sans doute, mais qui nous dit que vous n'auriez pas appris plus vite et avec plus de goût encore pour l'étude. On déchirait aussi la terre avec des charrues de bois, mais qui voudrait aujourd'hui retourner à ces instruments primitifs.

Dans ce siècle d'électricité il importe que l'enfant apprenne à lire au plus tôt, la lecture sera un facteur dans l'acquisition des connaissances et comme l'enfant des campagnes quitte encore jeune l'école, il sera plus outillé pour les luttes de la vie.

Passant ensuite à la lecture expliquée, il faut, dit-il, donner à l'enfant le sentiment de ce qu'il lit, pour qu'il prenne goût et s'attache à la lecture. C'est souvent la faute de l'école si l'enfant ne lit même pas les livres de prix qu'il reçoit à la fin de l'année. Suivent des exemples sur la manière d'enseigner intuitivement la lecture, la géographie et l'histoire.

Dans l'enseignement des vérités d'ordre moral, l'enseignement intuitif a encore son utilité et son intérêt. Enseigner à brûle-pourpoint à l'enfant qu'il faut aimer son prochain, le laissera bien froid, tandis qu'en choisissant l'occasion favorable, celle où un enfant a administré une taloche ou fait de la peine à un camarade, l'enseignement portera des fruits. Quelques paroles sur la noirceur de sa conduite, sur le chagrin de la victime et de ses compagnons, suffiront pour faire verser des larmes au délinquant. Ce genre de punition chauffe moins l'épiderme que certaines corrections corporelles, mais en revanche réchauffe plus le cœur.

La carrière de l'instituteur (I)

Monsieur le Président,

Ce n'est pas sans hésitation que j'ai entrepris de traiter devant vous la question qui fait le sujet de la présente conférence. Dans une matière de cette importance, chacun a sa manière d'envisager les choses, et je comprends aussi que l'expérience de chacun de nous peut être différente par suite des milieux dans lesquels nous avons exercé

(I) Conférence donnée par M. S.-E. Dorion, instituteur, devant l'Association des Instituteurs catholiques de Québec, le dernier samedi de mai, 1905.

notre difficile profession. Si donc mes remarques ne répondaient pas entièrement aux désirs de ceux qui me font l'honneur de m'écouter, je les prie de croire que je les fais en toute franchise et dans le seul but de travailler, dans l'humble mesure de mes forces, à améliorer le sort commun des instituteurs, certain que je suis que la jeunesse étudiante en aura tout le bénéfice.

Pour traiter un pareil sujet, la théorie et l'imagination ne suffiraient pas. Mieux vaut l'esprit pratique qui résulte de l'expérience acquise dans le professorat. Pour ma part, je me suis toujours défié des programmes tracés d'avance par des gens bien intentionnés sans doute et remplis de zèle pour l'éducation, mais manquant de la compétence que la pratique de l'enseignement seul peut donner. S'il est vrai, selon le proverbe, que c'est en forgeant que l'on devient forgeron, il l'est également que c'est en professant qu'on devient professeur. J'entends par là que l'étude des principes qui régissent l'enseignement ne suffit pas pour donner une idée exacte et complète des difficultés qui surgissent presque à chaque pas dans la carrière de l'instituteur. J'en appelle, sur ce point, aux souvenirs de chacun de nous, pour établir cette vérité que l'idée que nous nous étions faite de notre carrière, alors que nous étions élèves de l'École Normale, n'était pas absolument semblable à celle que nous avons réalisée dès les premiers jours de notre entrée en fonction comme instituteur.

Vous me pardonnerez si j'appuie mes observations sur mon expérience personnelle. J'ai consacré 17 années de ma vie à l'éducation de l'enfance, et j'ai appris quelques-unes des conditions désirables pour rendre la carrière de l'instituteur utile à la patrie en même temps que tolérable pour lui-même.

Il m'a semblé que, dans un pays civilisé et à l'aurore de ce nouveau siècle qui promet de si grandes réformes, il n'était pas téméraire de chercher à concilier ces deux choses : l'instruction largement répandue dans le peuple par l'intermédiaire d'une classe de citoyens qui ne soient pas traités en parias.

Ce qu'est aujourd'hui la carrière de l'instituteur : ce qu'elle sera demain.—Dieu, le gouvernement et les contribuables aidants—telle sera la simple division de mon travail.

Je ne suis pas de ceux qui se répandent en doléances sur le sort actuel de l'instituteur. Il serait long d'énumérer tout ce qui peut manquer à notre bien-être au point de vue professionnel, mais les préoccupations personnelles exercent une trop forte influence pour que nous puissions faire cette étude d'une manière désintéressée. Nous n'avons pas tort de nous plaindre, nul ne le sait mieux que nous ; mais, en dehors de nos rangs, combien de gens ne veulent pas le comprendre et nous jettent la pierre. Tout en n'étant pas parfait, notre système d'Instruction publique s'est amélioré notablement. La tradition nous rapporte, en effet, que certains de nos vieillards ont appris les rudiments de la lecture et de l'écriture par l'entremise de maîtres d'école ambulants, qui promenaient de paroisse en paroisse le fardeau plutôt léger que pesant de leur science pédagogique. Ceux d'entre vous qui connaissent à fond l'histoire de l'éducation dans notre pays, n'ignorent pas les obstacles du début en ce qui concerne l'initiative gouvernementale. Ce qui se passe aujourd'hui, comparé à cette période de tâtonnements et de luttes ferait croire à certains esprits superficiels que nous en sommes rendus à l'âge d'or. Mais nous savons trop, hélas ! qu'il n'en est rien dans la réalité. Contentons-nous de constater qu'il y a progrès, au moins, dans les aspirations, les sympathies et le travail de ceux qui s'intéressent à l'instruction de la jeunesse. On comprend certainement mieux aujourd'hui qu'autrefois l'indispensable nécessité d'outiller l'intelligence et le cœur des générations nouvelles pour les mieux préparer à la grande œuvre du perfectionnement national. A l'heure qu'il est, une propagande active se fait non seulement dans les villes mais dans beaucoup de centres ruraux, dans le but d'améliorer l'état de choses existant. Il est vrai qu'on y manque parfois de méthode et que l'on se préoccupe en bien des endroits de pourvoir plutôt au bien-être matériel de l'enfant qu'à son avancement intellectuel. C'est ainsi, par exemple, qu'on agitera la question d'édifier des maisons d'école somptueuses, et qu'on traitera avec mépris l'idée de rémunérer convenablement de bons maîtres. Tout de même, cela nous fait espérer que notre tour viendra, car il y a de nombreuses bonnes volontés à l'œuvre.

tem
mes
leur
l'en

fam
au s
dres
tère
ans.
mauv
qu'il
que c
qu'il
des i
et tâc

I
dans
bien
sans
incapa
sieurs
turel
actes,
tres e
de leu
risseur
bien n
Il
d'être
énergie
mot p
tempes
un cor
autorit
mode d
peu pr
pour m
missair
des ins
A
agréabl
Vo
blable
Je
exempte
bien ter
les exig
empêche
notre m
publique
Précher
ses conc
Adm
qu'ajou
matière,
sion de p

Si j'osais, je signalerais le fait que nous, les instituteurs, nous subissons présentement une concurrence sérieuse de la part des institutrices. A Dieu ne plaise que mes paroles soient interprétées comme tendant à diminuer le respect qui est dû à leur état. Il est admis que la femme est admirablement douée pour l'éducation de l'enfance.

C'est sa fonction naturelle, celle que Dieu lui a confiée plus spécialement dans la famille. Il n'est donc pas étonnant de voir tant de nos jeunes filles aspirer à mettre au service de l'enfance les trésors de leur douceur, de leur patience et de leur tendresse. Ce qui est plus étonnant, c'est qu'on les retrouve occupées à former le caractère de jeunes garçons dont un bon nombre a déjà atteint l'âge de treize ou quatorze ans. A quoi cela est-il dû? Nous n'accusons ni l'incurie des gouvernements, ni le mauvais vouloir des commissions scolaires, mais le fait est là, indéniable. On dira qu'il vaut mieux avoir des institutrices pour nos grands enfants du sexe masculin que de les priver de toute instruction; on invoquera la pénurie des instituteurs, le fait qu'il faudra les payer plus cher, etc. etc., la raison économique ira ainsi à l'encontre des intérêts les plus sacrés de l'enfant. Ayons le courage de le dire: C'est déplorable et tâchons de faire mieux.

Ne soyons pas trop sévères non plus pour nos commissions scolaires.

Il faut bien se rappeler que ceux qui en font partie se recrutent pour la plupart dans la génération d'il y a 40 ans, à une époque où on était loin de comprendre aussi bien qu'aujourd'hui, dans le public, les avantages de l'Instruction. C'est pour cela, sans doute, que nous y trouvons tant d'hommes animés de la meilleure volonté, mais incapables de se débarrasser des méthodes routinières de l'ancien temps. Pour plusieurs de ces braves citoyens, savoir lire et écrire, c'est presque du luxe. Il est naturel qu'une semblable formation intellectuelle exerce une influence fâcheuse sur leurs actes, et qu'ils soient inclinés, par ignorance plutôt que par malice, à rémunérer les maîtres et les maîtresses de la même manière qu'ils payent les entrepreneurs des travaux de leurs chemins d'hiver et de leurs routes, c'est-à-dire aux plus bas et derniers enchérisseurs. Il va de soi que l'instituteur soumis à de telles mesquineries est souvent bien mal préparé aux redoutables et responsables fonctions de son ministère.

Il a montré une première fois sa faiblesse en se sacrifiant au rabais; il continuera d'être plus ou moins à la merci des gros bonnets de la localité. S'il veut imprimer une énergique direction à l'école, s'il entend être le maître dans le sens que comporte ce mot pour faire respecter son autorité, il se heurte le plus souvent à l'intervention intempestive des parents. Qu'il tente de résister, il court le risque de se voir signifier un congé, même en pleine année scolaire. Qu'il cède, il compromet du coup son autorité, celle des parents et le succès de son enseignement en général. Quant au mode d'engagements, il varie, nous le savons, avec chaque partie de la province, et à peu près chaque localité. Il en existe un, en de rares endroits, il est vrai. Je connais, pour ma part, cette coutume bizarre en même temps que cruelle de convoquer les commissaires et les contribuables de la paroisse en assemblée publique pour faire le choix des instituteurs et des institutrices.

A cette assemblée on se permet quelquefois d'insinuer des choses plus ou moins agréables sur le compte du personnel enseignant.

Vous voyez d'ici la posture des malheureux instituteurs, obligés de subir une semblable humiliation.

Je cite ce fait pour indiquer que la carrière si noble de l'enseignement n'est pas exempte d'épreuves, parfois pénibles. En sera-t-il toujours ainsi? Nous sommes bien tentés de le croire, parce qu'il y aura toujours impossibilité de satisfaire toutes les exigences et tous les caprices de l'opinion publique. Mais cela ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. Au contraire, il me semble que c'est une partie de notre mission de forcer le peuple à apprécier davantage les bienfaits de l'Instruction publique par la régularité de notre vie, par notre zèle éclairé et par notre dévouement. Prêcher d'exemple, c'est encore le meilleur moyen de gagner l'estime et le respect de ses concitoyens.

Admettons que l'opinion est mieux disposé que jamais en faveur de l'éducation; qu'aujourd'hui, en cette province, on parle même trop d'enseignement, puisqu'en cette matière, tout le monde se croit autorisé à dire son mot. Notre époque aura vu l'éclosion de projets et de systèmes dont quelques-uns ont du bon sans doute, mais dont la

plupart ne sont susceptibles d'aucune application pratique. Je crois qu'en définitive, notre système d'éducation est bon et qu'il peut être, si on le veut, appliqué avec fruits.

Après avoir pourvu aux besoins matériels de notre province, il est temps que nos gouvernants s'occupent de favoriser le développement de notre peuple. D'ailleurs, de récents événements nous permettent d'espérer en l'avenir.

On annonce la création de nouvelles écoles normales. Mais ce serait aller à l'encontre du but qu'on veut atteindre que d'essayer de préparer une classe d'instituteurs sans, en même temps, pourvoir aux moyens pratiques d'améliorer leur sort. Des voix autorisées s'élèvent de toute part pour déplorer l'insuffisance des traitements payés actuellement aux instituteurs. C'est déjà une preuve qui indique chez le peuple une compréhension plus intelligente du rôle que nous accomplissons dans la société. Pour ma part, tout en regrettant ce qui s'est fait dans le passé, je ne puis clore ces quelques remarques sans exprimer ma confiance sincère dans un meilleur avenir. Pour dire toute ma pensée, jetant un regard sur ceux qui m'entourent, instituteurs, inspecteurs d'écoles ou professeurs de cette Ecole normale Laval, dont l'histoire forme déjà une page si glorieuse de l'Instruction publique en ce pays, je ne puis m'empêcher de constater que ceux d'entre nous qui ont sincèrement recherché dans la carrière ce qui s'y trouve réellement, à savoir le respect, la considération, l'autorité, ceux-là ont réussi à se créer des positions aussi honorables pour eux-mêmes qu'avantageuses pour le public. D'où je conclus que c'est nous-mêmes qui devons être les artisans de notre succès. Peut-être nous est-il arrivé de croire, que, sans l'effort énergique et persévérant, sans l'étude pour augmenter nos connaissances, sans une ambition légitime, nous pouvions nous créer une carrière honorable. Cela n'est pas possible. Pour nous comme pour tous, la fidélité dans le devoir et la persévérance dans l'effort conduisent au succès.

Cent trente-neuvième réunion de l'Association des Instituteurs de l'École normale Laval, le 27 mai 1905

La séance s'ouvre à dix heures, sous la présidence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles.

L'assistance est composée de M. le Principal, l'abbé Th.-G. Rouleau, de l'assistant principal, l'abbé B. Paradis, des Maîtres d'études, des abbés A. Filteau et J.-O.-A. Fleury, de M.M. John Ahern, C.-J. Magnan, J.-D. Frève, N. Tremblay, professeurs à l'École normale Laval, L. Bergeron, S.-E. Dorion, E. Gauvreau, L.-P. Goulet, J. Laflamme J.-G. Tremblay, A. Délégise, A. Lesage, G. E. Marquis, etc., et des élèves-maîtres de l'École normale Laval.

M. Ed. Boily, secrétaire de l'Association, aujourd'hui rédacteur-gérant du *Lac St-Jean*, envoie sa démission, en donnant pour raisons que sa nouvelle position l'empêchera à l'avenir, d'assister régulièrement aux réunions.

La démission de M. Boily, étant acceptée, M. John Ahern propose que M. G.-E. Marquis agisse en qualité de secrétaire *pro tempore*, en attendant l'élection régulière des officiers.

Cette motion étant acceptée, le Secrétaire donne immédiatement lecture du procès-verbal de la séance du mois de janvier.

M. John Ahern propose, secondé par M. C.-J. Magnan, que certaines rectifications soient faites au procès-verbal, avant sa publication dans *L'Enseignement Primaire*. Puis, M. J.-D. Frève, trésorier de l'Association donne lecture de son rapport annuel sur l'état financier de ladite Association.

Argent en caisse	\$ 42.50
Intérêt probable	60
Contributions des membres présents	3.25
	<hr/>
	\$ 46.35

On procède ensuite à l'élection des officiers, pour l'année 1905-06.

M.M. L.-P. Goulet et E. Gauvreau sont priés d'agir en qualité de scrutateurs.

Le vote au scrutin donne le résultat suivant : Président, (réélu), H. Nansot ; Vice-Président, L.-P. Goulet ; Trésorier, (réélu), J.-D. Frève ; Délégué de l'Association à la Commission administrative : J.-H. Ahern ; Secrétaire, G.-E. Marquis.

Il est résolu unanimement que les mêmes membres du Comité de régie soient maintenues dans leurs fonctions. Ce sont MM. C.-J. Magnan N. Tremblay, L. Bergeron, E. Gauvreau, L.-P. Goulet, J.-G. Tremblay et G.-E. Marquis.

Des remerciements sont offerts à MM. Ed. Boily et A. Deléglise, officiers sortant de charge, pour la courtoisie et le tact avec lesquels ils ont rempli leurs devoirs dans leurs fonctions respectives.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

Le premier item inscrit est une « Conférence sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles gratuites du soir, » par M. G.-E. Marquis.

Ce dernier quitte le fauteuil du secrétariat et donne lecture de la méthode qu'il emploie pour enseigner la conversation anglaise. Cette conférence sera publiée dans un prochain numéro de *L'Enseignement Primaire*.

M. John Ahern, professeur à l'École normale Laval, une autorité incontestée sur les matières pédagogiques, a félicité l'auteur de cette conférence. Il a pu lui-même constater, à plusieurs reprises, toute l'efficacité de cette méthode, en visitant les écoles gratuites du soir, dont il est le secrétaire pour la ville de Québec.

Il ajoute que M. Marquis n'a fait que photographier exactement sa manière de procéder, qui est excellente et avec laquelle il obtient de très bons résultats.

L'Enseignement Primaire publiera ce travail à la demande même de son directeur, M. C.-J. Magnan. Ce dernier professeur est d'opinion, lui aussi, que l'enseignement de l'anglais, par la méthode naturelle, est tout ce qu'il nous faut, parce que son objet est surtout de mettre les élèves en état de comprendre et de parler le plus vite possible.

Il y a peut-être un danger à se servir de la traduction. C'est que les élèves à force de « piocher » des auteurs anglais, viennent à s'imprégner de leurs idées, au détriment bien souvent des coutumes, des idées, des aspirations de notre peuple. Ne poussons pas trop nos enfants dans l'étude de cette langue. Qu'ils l'apprennent pour les besoins usuels de la vie, mais pas plus : Sachons les guider dans cet enseignement, mais faisons en sorte de ne pas les induire en erreur, comme on le prétend en certains quartiers, en disant que la langue anglaise est la seule nécessaire pour parvenir au succès dans une carrière quelconque, soit dans l'industrie soit dans le commerce, etc. M. H. Nansot ajoute quelques remarques et félicite à son tour l'auteur de la conférence.

Une deuxième conférence sur la carrière de l'instituteur dans l'enseignement, a été donnée par M. S.-E. Dorion. Cet instituteur a consacré près de vingt ans à l'enseignement, c'est-à-dire qu'il a beaucoup d'expérience. Il a dirigé différentes écoles, soit dans les campagnes, soit à la ville. M. Dorion a traité son sujet avec beaucoup de compétence et surtout avec modération. Il a signalé certains maux qui rendent difficiles parfois la position de l'instituteur. Cette conférence sera publiée dans *L'Enseignement Primaire*. M. C.-J. Magnan et M. L. Bergeron ont commenté certains points du travail du conférencier.

Tous deux l'ont félicité. M. Magnan est d'opinion que les instituteurs doivent traiter leurs affaires eux-mêmes. « Si nous avons des plaintes légitimes à formuler, portons-les devant les autorités, qui se feront un devoir de remédier au mal. Tenons-nous ensemble et gardons-nous de faire « bloc » avec ces esprits brouillons, ces brandons de discorde qui ne cherchent qu'à nous exploiter. »

L'Association a appris avec plaisir que le gouvernement Gouin se propose d'améliorer l'instruction publique, en fondant des nouvelles écoles normales, en créant des écoles commerciales, industrielles et agricoles. Les instituteurs devront une large part de reconnaissance au gouvernement actuel, si leur sort est amélioré, en leur al-

louant sous une forme quelconque, une certaine partie de l'allocation votée pour l'enseignement élémentaire.

Une délégation composée de MM. L. Bergeron, S.-E. Dorion et G.-E. Marquis, a été nommée afin d'aller solliciter une entrevue avec le gouvernement pour lui demander de vouloir consacrer en principe, qu'à l'avenir quand une position deviendra vacante au département de l'Instruction publique, elle soit donnée de préférence à un inspecteur d'écoles ou à un instituteur.

Cela créerait une promotion pour les instituteurs et serait peut-être de nature à les faire persévérer davantage, dans la carrière de l'enseignement.

Cette même délégation exposera aussi au gouvernement que le corps enseignant verrait avec plaisir quelques-uns de ses membres—professeurs ou inspecteurs d'écoles à leur retraite—faire partie, quand la chose sera possible, soit du comité catholique, soit d'un sous-comité de ce corps.

La justesse de cette idée saute aux yeux.

Personne ne connaît mieux que les membres du corps enseignant, les besoins, les maux dont souffre cette carrière, et n'est plus en état de suggérer des réformes réellement pratiques.

Un comité composé de MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, N. Tremblay, L. Bergeron, H. Nansot et G.-E. Marquis est nommé pour étudier quel serait le meilleur mode d'employer la somme que le gouvernement se propose de dépenser pour venir en aide aux instituteurs. Ce comité présentera son rapport à la prochaine réunion de l'Association, au 30 septembre prochain.

Le premier ministre, dans son dernier discours sur l'instruction publique, a dit qu'on lui avait suggéré différents moyens de mieux rétribuer les instituteurs. Alors il n'y a pas de doute qu'il saura prendre en bonne part les suggestions que les membres du corps enseignant lui feront à ce sujet.

M. C.-J. Magnan a proposé, et il a été adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de l'hon. Gédéon Ouimet, ex-surintendant de l'Instruction publique.

M. l'abbé Rouleau, principal, a fait, dans quelques paroles émues, l'éloge de ce vieux lutteur pour la cause de l'Instruction publique. L'hon. M. Ouimet était un homme instruit, doublé d'un patriote et d'un fervent chrétien.

Le souvenir de sa carrière restera impérissable et son nom sera toujours vivace à l'esprit des amis de la cause de l'enseignement.

M. G.-E. Marquis annonce aussi la mort récente d'un instituteur, M. Charles Renaud, de St-Jérôme, Lac St-Jean, et propose des résolutions de condoléances à cette occasion.

M. l'abbé Rouleau fait l'éloge de ce brave et vaillant instituteur qui vient de descendre dans la tombe. M. Renaud était le vrai modèle de l'éducateur ayant conscience de sa haute mission. C'était un rude travailleur et un homme ayant beaucoup de tact. Partout où il a enseigné, il a su donner la plus entière satisfaction. A St-Jérôme, il était maître de poste, secrétaire de la municipalité et dirigeait une école modèle sur un excellent pied. Il laisse des souvenirs impérissables dans cette région.

Il est ensuite proposé par M. G.-E. Marquis et appuyé par M. C.-J. Magnan qu'à l'avenir le Secrétaire de cette Association devra soumettre le procès-verbal de la dernière séance dans les premiers 15 jours qui la suivront, aux membres du comité de régie, afin qu'il soit publié dans *L'Enseignement Primaire* du mois suivant.

Vu l'heure avancée, on décide de remettre à la prochaine séance le sujet de discussion suivant inscrit sur l'ordre du jour. «Quels sont les avantages et les inconvénients des concours entre les écoles d'une même paroisse ou d'un même district?»

MM. A. Deléglise et A. Lesage s'engagent à donner chacun, à la réunion de septembre, une conférence sur un sujet facultatif à propos de pédagogie.

La séance est ajournée au 30 septembre, 1905.

G.-E. MARQUIS, secrétaire.

Sur

des

voix

ce qu

clou

élève

toute

longt

page

parce

ceau

suivait

Des a

L

«

précep

des ca

«

ils abt

qu'à l'

le loup

hon de

petits

faible

pable.

vant le

ressem

ont cru

paraiso

le livre

peint si

et avec

De l'ens

Il e

tés fidèl

un rang

«C

mère de

des bons

renferm

étroit de

toujours

l'univers

ce qui n

la plus l

courir su

l'univers

TRIBUNE PEDAGOGIQUE

Sur l'art de lire.

M. Legouvé a démontré en quelques lignes le rôle d'une bonne lecture dans l'étude des leçons de mémoire :

« Quand l'élève a une leçon à apprendre, que fait-il? Il se met à marmotter, à voix basse ou à haute voix, chaque mot vingt fois de suite, mécaniquement, jusqu'à ce qu'il se soit enfoncé la page, ligne à ligne, dans la cervelle, comme on enfonce un clou dans le bois à force de frapper dessus avec le marteau. Eh bien! je propose aux élèves des écoles primaires un pari que j'ai bien souvent gagné. Leur mémoire est toute fraîche toute souple, toute nouvelle, tandis que la mienne me sert depuis bien longtemps et commence à s'user. Je leur offre pourtant de choisir, eux et moi, une page quelconque, et je gage que je la saurai deux fois plus vite qu'eux. Pourquoi? Parce que j'appliquerai les règles de la lecture, c'est-à-dire que j'apprendrai ce morceau en le lisant correctement, méthodiquement, selon les lois de la ponctuation et en suivant les mouvements de la phrase. »

Des avantages que les enfants peuvent tirer des fables de La Fontaine.

L'écrivain français, Désiré Nisard, a ainsi résumé ces avantages :

« Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple; mais on s'intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité des caractères.

« Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur, toute la basse-cour où ils se plaisent mieux qu'à l'école; pour les animaux féroces, ils y retrouvent ce que leur mère leur en a dit: le loup dont on menace les enfants méchants, le renard qui rôde autour du poulailier, le lion dont on leur a vanté les mœurs éclatantes. Ils s'amusent singulièrement de ces petits drames dans lesquels figurent ces personnages. Ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément, vont plus loin; ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux. J'en sais qui ont cru voir telle de ces fables se jouer dans la maison paternelle. L'esprit de comparaison se forme insensiblement dans leurs tendres intelligences; ils apprennent par le livre à reconnaître leurs impressions, à se représenter leurs souvenirs; en voyant peint si au vif ce qu'ils ont senti, ils s'exercent à sentir vivement, ils regardent mieux et avec plus d'intérêt. »

De l'enseignement de l'histoire.

Il est bon de retourner aux vieux auteurs chrétiens, à ceux surtout qui sont restés fidèles à notre sainte Mère, l'Eglise de Rome. Parmi ces auteurs, Rollin occupe un rang honorable. Laissons-le parler un instant de l'histoire, son sujet favori :

« Ce n'est pas sans raison que l'histoire a toujours été regardée comme la lumière des temps, la dépositaire des événements, le témoin fidèle de la vérité, la source des bons conseils et de la prudence, la règle de la conduite et des mœurs. Sans doute, renfermés dans les bornes du siècle et du pays où nous vivons, resserrés dans le cercle étroit de nos connaissances particulières et de nos propres réflexions, nous demeurons toujours dans une espèce d'enfance, qui nous laisse étrangers à l'égard du reste de l'univers, et dans une profonde ignorance de tout ce qui nous a précédés et de tout ce qui nous environne. Qu'est-ce que ce petit nombre d'années qui composent la vie la plus longue? Qu'est-ce que l'étendue de pays que nous pouvons occuper ou parcourir sur la terre, sinon un point imperceptible à l'égard de ces vastes régions de l'univers et de cette longue suite de siècles qui se sont succédés les uns aux autres

depuis l'origine du monde? Cependant c'est à ce point imperceptible que se bornent nos connaissances, si nous n'appelons à notre secours l'étude de l'histoire, qui nous ouvre tous les siècles et tous les pays; qui nous fait entrer en commerce avec tout ce qu'il y a de grands hommes dans l'antiquité; qui nous met sous les yeux toutes leurs actions, toutes leurs entreprises, toutes leurs vertus, et qui par les sages réflexions qu'elle nous fournit ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure en peu de temps une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres.»

DOCUMENTS OFFICIELS

Bureau des Examineurs catholiques de la Province de Québec

SESSION DE JUIN 1905.

LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

Diplômes modèles et académiques

MONTREAL

Modèle français.—Satisfaisant.—Daigneault, M.-Rose-Alma; Hogue, M.-Blanche; Ste-Marie, Marie-Anne; Longtin, Léontine; Lafortune, M.-Lse-Mélanie; Henrichon, Eugénie; Pleau, M.-Camillia; Sabourin, Blanche; Morin, Joseph-Hector; Lafortune, Eva; Fortin, Laura; Sénécal, Aimé; Laporte, Rose; Pilon, M.-Angèle-Exaurée; Masicotte, Céline; Limoges, Hélène; Desmarais, Marie-Louise; Bourdon, Yvonne; Troie, Aldéa; Boivin, Corilda; Marsan, M.-Fabienna; Brazeau, Joséphine; Lachapelle, Cécilia-Maxim.; Chagnon, M.-Anna; Lamoureux, M.-Rose.

Modèle français.—Distinction.—Dufault, Alma; Drouin, M.-Clara; Lasnier, Corinne; Godin, Ernestine; Pleau, M.-Josèphe; Bélanger, Léonie; Rochon, Candide; Guertin, Alma; Roger-Latouche, Anna; Sauriol, Emélie; Thérien, Berthe; Fortier, Alice; Mayrand, M.-Blanche; Gaudette, Alma; Desjardins, Jeanne; Grignon, Alice; Riopelle, Marie-Anne; Lasnier, M.-Lucile; Lafond, Berthe; Bellefeuille, Antoinette; Seers, Marie-Reine; Verdon, Florida; Roy, M.-Laura; Fortin, M.-Alice; Moreau, Maria-Laura; Thibodeau, M.-Laura; Coursol, Myriza; Roch, Brigide; St-Arnaud, Ursule; Paiement, M.-Alexina; Besner, M.-Antoinette; Beauchemin, Cécilia; Renaud, M.-Rosa; Bertrand, Anna; Brien, Marie-Roxine; Lasnier, M.-Elmire; Lambert, M.-Virginia; Germain, Bernadette; Mayer, Gabrielle-Adrienne; Mackay, M.-Henriette; Simard, Juliette; Aumont, M.-Lse-Antoinette-L.; Bélanger, Antoinette; Provost, Eva; Leclair, Blanche; Brouillet, Rosilda; Bachand, Maria; Saint-Onge, Alma; Milot, Corinne; Létourneau, Blanche; Sévigny, Rose-de-Lima; Lafantaisie, Mme, née Hélène Massy.

Modèle anglais.—Distinction.—Murphy, M.-Catherine; Carey, M.-Stella.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Guilbault, Charlotte.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Traversy, M.-Corinne; McNab, M.-Valentine.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Forest dit Marin, Eugénie.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Labrosse dit Raymond, M.-Marthe-Blandine; Frappier, Rébecca; Larue, Aude; Lafleur, Aurore; Lawlor, M.-Louise; Masson, Juliette; Dupras, Marg.-Eva; Colette, Maria; Marion, Augustine; Gill, M.-Th.-Augusta.

Académie anglais.—Satisfaisant.—Conroy, Christina.

Académie français.—Distinction.—Lefebvre, M.-Lse-Antoinette; Thibault, M.-Blanche; Jetté, M.-Rosilda.

QUEBEC

Modèle français.—Satisfaisant.—Laurent dit Lortie, Blanche.—Trudel, Emilie; Caron, M.-Joséphine; Leclerc, Laure; Hébert, Emélie; Bélanger, Geneviève; Deschênes, M.-Lumina; Barnwell, Aline; Labrie, Doréa; Anctil, Emilia; Letarte, Rossanna; Paquet, Léocadie; Couture, M.-Alvine; Bélanger, Eléonora; Giguère, Alice; Boulet, Graziella; Soulard, M.-Eustelle; Gagné, Marie-Louise; Toussaint, Eugénie; Lacombe, Marie-Louise; Mercier, Rébecca; Laliberté, Larida; Laliberté, Béatrice; Lemay, M.-Rose-Délina; Turcot, Marguerite; Roberge, M.-Blanche.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Walsh, Elizabeth-Louise; Wynne, Grace; Butler, Mary-Lillie; Kelly, Rhéa-Mary; Sheridan, Ellen-Ann.

Modèle français.—Distinction.—Deschênes, M.-Asterie-Anna; Gagné, M.-Odélie; Julien, M.-Eva; Moreau, Evangéline; Genest, Marie-Louise; Fiset, Laura; Desrochers, M.-Anne-Alice-B.; Martineau, M.-Lse-Laura; Frève, Alexina; Cantin, Euphémie; Fournier, Elianne; East, M.-N.-Amarilda; Gignac, M.-Elodia; Gauthier, M.-Alice; Thibodeau, M.-Anna-Béatrice; Raymond, Léontine; Talbot, M.-Blanche; Lapiere, Clara; Tanguay, M.-Emilia; Marquis, Alice; Hamei, Marie; Pratte, Gabrielle; Roy, Marguerite; Vidal, Wilhelmine; Bergeron, Rébecca; Proulx, Hélène; Latouche, Gabrielle; Poitras, Régina; Landry, Eva; Michaud, Laura; Boulanger, Eugénie; Bégin, Régina; Lecours, M.-Alexina; Beaulé, Emélie; Giroux, Yvonne; Rhéaume Maria; Jacques-Leduc, Antoinette; Boileau, Jeanne; Morisset, Marg.-Marie; Labbé, M.-Aglacé; Moisan, Cécile; Gosselin, Fleur-Ange; Desrochers, M.-Anne-Aline; Desrochers, M.-Lse-Antoinette; Boisvert, M.-Rose-Anna; Gobeil, M.-Adéla-Blanche; Létourneau, Odile; Giguère, Lucie; Dubé, M.-Thérèse; Bisson, Laetitia; Létourneau, Berthe; Grégoire, Marie-Anne; Beaudoin, M.-Eléonore-Amér.; Couillard-Després, Fabiola; Morin, M.-Eléonore-Léonie; Fournier, Alexina; Tremblay, Juliette; Tancrede, Albina; Marceau, Joséphine; Audet dit Lapointe, M.-Clara; Dion, Rose-Anna; Marquis, Maria; Roy, Léa; Dubé, Léda; Garon, Louisiana; Bérubé M.-Léda-Julia; Lavallée, Valéda; Rouillard, Yvonne; Rochette, Maria; Duperré, Léa; Laberge, Anna; Rousseau, Jeanne.

Modèle anglais.—Distinction.—Ryan, Bridget-Florence; Galvin, M.-Theresa.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Satisfaisant.—Pelletier, M.-Marguerite.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Joncas, Blanche; Godbout, Victoria.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Huard, Eva; De Coriolis, Marie.

Modèle anglais et français.—Satisfaisant.—Delaney, M.-Hilda.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Taschereau, M.-Clara; Sirois, M.-H. Eugénie; Griffiths, Violet; Morissette, Aldine; Duchesnay, Juliette; Robitaille, Mariette; Cyr, Laure; Cannon, Florette; Morissette, Adélaïde; Richard, Caroline; Richard, Angéline; Turcotte, Eva; Deslauriers, Yvonne; Bolduc, Jeanne; Plamondon, Joséphine; Lagueux, Marie-Emma.

Académie français.—Satisfaisant.—Lapointe, M.-Léontine; Bélanger, M.-Eva-Adélaïde.

Académie français.—Distinction.—Beaudoin, Maria-Aurore; Caron, M.-Alma; Lachance, M.-Joséphine-Alice.

Académie anglais.—Distinction.—Coleman, Ellen-Mabel.

Académie français. Modèle anglais.—Satisfaisant.—Roy, M.-Alphonsine-Blanche; Boulet, M.-Ange-Emelda.

Académie français. Modèle anglais.—Distinction.—Marceau, M.-Angéline.

TROIS-RIVIERES

Modèle français.—Satisfaisant.—Pothier, Marie-Louise; Turcotte, M.-Alice; Mongrain, Virginie; Veillet, M.-Albertina; Brousseau, Bernadette; Douville, Corinne; Deveau, Alvina.

Modèle français.—Distinction.—St-Arnaud, Rose-Anna; Brulé, Marie-Anne; Toupin, Léonie; Foucher, M.-Lse-Mathilde; Tourigny, Anne-Marie; Beaudoin, Antoinette; Ferron, M.-Eva; Dugré, Régina; Lebœuf, Bernadette.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Beaudoin, M.-Alice.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Biron, Blanche.

NICOLET

Modèle français.—Satisfaisant.—Desjarlais, Alice; Daneau, Alice; Prince, Emérenda.

Modèle français.—Distinction.—Bastien, Laura; Béland, Perpétue; Lemire, Marie-Louise; Bellemare, Eva; Lupien, Blanche; Lacourse, Zoé; Caya, Angéline; Milot, M.-Blanche; Poisson, Julia; Lemay, Marie; Lafleur, Méléda; Diamond, M.-Jeanne; Carbonneau, Marie-Louise; Shooner, Rosette; Comtois, Madeleine; Paquette, Marie-Aldéa; Poisson, M.-Lse-Bernadette; Houle, M.-Séraphine; Rinfret, Marie-Anne; Le maire, Laurentia-Aloisia; Florent, M.-Lse-Florida; Lemay, Marie-Anne; Dufresne, M.-Anne-Virginie.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Côté, Maria; Morin, M.-Blanche; Richard-Comeau, M.-Amélia.

ST-HYACINTHE

Modèle français.—Satisfaisant.—Archambault, Adéline; Bélisle, Clarinda; Fortin, Anna-Maria-Florida; Duhamel, Zéphirine; Lussier, Anastasie-Régina.

Modèle français.—Distinction.—Halley, M.-Lse-Bl.-Gratiella; Lussier, M.-Alice-Blandine; Morier, M.-Eudoxie-Eva; Beauregard, Léa; Bonin, Alméria; Boulay, M.-Azilda; Brais, M.-Bl.-Alice; Phaneuf, M.-Anna-Blandine; Gagnon, Palmana; Gervais, Cécile; Piché, Maria; Beauregard, Sara; Tétreault, Eva; Clément, M.-Anna-Rosa; Cournoyer, M.-Diane; Lacroix, M.-Gracia; Meunier, Régina; Meunier, M.-Eva-Céline; Dion, M.-Elisa-Alice; Maurice, Juliette; Dupont, Alice; St-Onge, Julia; Chaput, M.-Orise; Pélouquin, M.-Anne-Léonie; Gauthier, Blanche; Painchaud, Juliette; Préfontaine, Irène; Guilbert, Odila; St-Georges, Aglore; Rochon, M.-Bl.-Alice-Anna; St-Pierre, Eva; Lefebvre, Alexina; Beaudette, M.-Alma; Durand, Marie-Louise; Fêpin, M.-Virginie; Thérien, Marie-Anne; Martin, Eugénie-Alma; Gobeille, M.-Arselia; St-Jacques, Virginie; Filiatrault, Alma.

Modèle français.—Distinction.—Choquette, M.-Yvonne; Bernard, M.-Rénée; St-Georges, J.-Ernest; Turcot, M.-Héloïse.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Tétreault, M.-Antoinette.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Benoit, Marg-Phil.-Anne; Palardy, M.-Malvina-Joséphine; Cordeau, M.-Louisa; Mercier, Victorine; Sincennes, M.-Délia-Eva; Taché, Jeanne; Larivée, Léopoldine; Théroix, M.-Rose-Délina; Gendron, Virginie-E.-Berthe; Bienvenu, M.-Reine; Phaneuf, Emma; Belval, Malvina; Letendre, Marie; Drolet, Yvonne; Gauthier, Anne-Marie; Labatte, Julienne; Dupont, Blandine; St-Laurent, M.-Lse-Anna; Marc-Aurèle, Alb.-Vénérence.

Modèle français et anglais.—Grande distinction.—Bousquet, M.-Blanche.

STE-MARIE

Modèle français.—Satisfaisant.—Bernard, Hectorine; Fortin, M.-Reine; Lachance, Clorida; Fillion, Marie; Faucher, Alfréda; Garon, M.-Anne-Alexandra; Turgeon, M.-Alice.

Modèle français.—Distinction.—Ouellet, M.-Lse; Binet, Georgianna; Bouffard, Marie-Louise; Racette, M.-Joséphine; Lehoux, Olivine; Lessard, M.-Rose-Anna; Dupuis, Berthe; Audet, Mabel; Goulet, M.-Salomé; Blouin, Yvonne; Roy, M.-Laura; Blais, M.-Angéline; Roy, M.-Philippine; Veilleux, Anna-Marie; Lessard, Blanche; Grondin, Noémi; Cloutier, Albertine; Marcotte, Irma; Doyon, Clara.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Bolduc, Lucia; Bolduc, Cora.

RIMOUSKI

Modèle français.—Satisfaisant.—Bérubé, Elise; Hudon, M.-Elise-Alice; Morin, Rose-Anna.

Modèle français.—Distinction.—Lèvesque, M.-Adrienne; Trépanier, Mathilde; Truchon, Eustelle; Turcotte, Hélène; Riverin, M.-Antoinette; Rousseau, M.-Angéline; Blais, M.-Yvonne.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Bouchard, M.-Luce-Alice.

Académie français.—Distinction.—Guillot, Annet; Duféal, J.-M.-Martin.

VALLEYFIELD

Modèle français.—Satisfaisant.—Roy, M.-Lse-L.-Béatrice; Lecavalier, M.-Évelina.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Durnin, Edith-Catherine.

Modèle français.—Distinction.—Rhéaume, M.-Philomène; Primeau, Alexina; Loiselle, Maria-Eulalie; Rufange, Emilienne; Tessier, Joséphine; Poissant, M.-Angéline; Leduc, Marie-Louise; Lapointe, M.-Albertine; Viau, M.-Régina; Harel, Alice; Bourdon, Florestine; Hébert, Corona.

Modèle anglais.—Distinction.—O'Sullivan, Cécile; Flynn, Elizabeth-Alice.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Crevier, M.-Olympe.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Laberge, Christine; Ouenneville, M.-Rhéa; Marleau, Blanche; Nadon, Bérengère.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Doucet, Mary.

Académie français. Modèle anglais.—Distinction.—Leduc, M.-Emélie-Blandine.

SHERBROOKE

Modèle français.—Distinction.—Caron, Rosa; Desjarlais, Ona; Garon, Bernadette; Adam, Blanche; Auclair, Régina; Lacaille, Marie-Blanche; Lauzon, M.-Léda-Annunciade.

Modèle anglais.—Distinction.—McQuillen, Susanna.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Favreau, Yvonne; Demers, M.-Laura; Pichette, Robertine; Grégoire, Pamela; Tanguay, Luly; Martin, M.-Alma-Hélène; Morin, M.-Elisabeth; Hébert, M.-Rose-Alba.

Académie français. Modèle anglais.—Distinction.—Binette, M.-Albertine.

JOLIETTE

Modèle français.—Satisfaisant.—Landry, Yvonne; Trudeau, Hélène; Côté, Julia; Parent, Florida; Charland, Anna; Morin, M.-Juliette-Brigitte; Sincerny, M.-Alma; Breault, Alexina; Laurendeau, Florine; Wodon, M.-Léa-Elisabeth.

Modèle français.—Distinction.—Thibault, Rosanna; Turgeon, Carmina; Peltier, Agnès; Homond, M.-Henriette-Alberta; Sylvestre, M.-Emilia; Hamel, Marie-Anna; Beauséjour, Adrienne; Comtois, Marie-Louise; Prénoveau, Valentine; St-Michel, M.-Aurize; Deschamps, M.-Flora; Lapointe, M.-Bl.-Alberte; Ducharme, Alma; Comartin, M.-Lse-Délia; Roberge, M.-Edouardina; Hervieux, M.-Anne; Robert, M.-Anne; Laporte, Marie-Louise; Chevalier, M.-Anne; Piquette, M.-Ida-Alma; Coutu, Rose-Anna; Sylvestre, Hélène.

Modèle anglais.—Distinction.—Corcoran, Mary-Laura; Desrosiers, Eva-Rose-Alba.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Jobin, M.-Albina; Ladouceur, Béatrice; Tellier, M.-Claudia; Ratelle, Alexina; Lanoix, Graziella; Mayer, Agnès.

Académie français.—Satisfaisant.—Charbonneau, M.-Lse-Alphonsine-Ida.

Académie français.—Distinction.—Brien, M.-Louisa; Piquette, M.-Antoinette-Flore; Clément, Albertha-Georgette.

Académie français. Modèle anglais.—Distinction.—Dumontier, M.-Hermine-Anna.

VICTORIAVILLE

Modèle français.—Distinction.—Bourque, M.-Lse; Bordeleau, Valentine; Baril, M.-Rosa; Desrochers, M.-Antonine; Paris, M.-Albertine; Paradis, Rosilda; Audet, Alma.

FRASERVILLE

Modèle français.—Satisfaisant.—Gagnon, Louise; Dufour, Anne-M.-Léonie; Hébert, Blanche; Roy, Rose.

Modèle français.—Distinction.—Pelletier, Marguerite; Beaulieu, Marie-Louise; Dionne, Bernadette; Dumont, Marie; Bérubé, Marie-Louise; Bérubé, Anna; Rivard, Mathilde; Michaud, Anna; Marquis, Florenday; Bérubé, Eva; Gervais, Elvine.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Walsh, Laura.

CHICOUTIMI

Modèle français.—Satisfaisant.—Boudreault, Bernadette.

Modèle français.—Distinction.—Lévesque, Rosalie; Pilote, Sophie.

FARNHAM

Modèle français.—Satisfaisant.—Courtemanche, Léa-Arzélie; Prémont, Emily.

Modèle français.—Distinction.—Brodéur, François-Olivier; Lanoue, M.-Rose; Patient, M.-Eva; Maynard, M.-Angéline; Tétreault, M.-H.-E.-Armanda; Pelletier, M.-Laura-O.; Ostiguy, Rose-Alba; Noiseux, Régina; Gagnon, Marie-Louise; Gagnon, Lydia.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Archambault, Anna-Eva; Beaudoin, B.-Berthe-Célanise; Choquette, Blanche; Sicard, M.-Alice-Aurore.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Hamel, Joseph-Alfred.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Grégoire, Gilberte; Grondin, M.-Anne-Joséphine; Soreth, Joseph-Adolphe; Dansereau, Bernadette; Favreau, Joseph-Antoine; Brisson, Louis.

Modèle anglais et français.—Distinction.—O'Brien-Beiser, Lilian-Ev.-Mary.

ST-FERDINAND

Modèle français.—Satisfaisant.—Roy, Adélie.

Modèle français.—Distinction.—Boissonneault, Juliette; Couture, Adéa; Brulotte, Marie-Ange; Doucet, Ida; Dubois, M.-Adélie; Beaudét, Hélène; Bertrand, M.-Laure-Luciane.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Turcotte, Imelda; Rousseau, M.-Elise.

CARLETON

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Caissie, Philomène.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Caron, Vict.-Régina-Stella; Landry, Alma; Leblanc, Albert.

Modèle anglais et français.—Distinction.—Bourget, Anne-Emilie.

BAIE-ST-PAUL

Modèle français.—Distinction.—Bouchard, Marie-Louise; Tremblay, M.-Rose-Alma; Guay-Kane, Maria.

HULL

Modèle français.—Distinction.—Emard, Zéphirina; Lefebvre, Léocadie; Hébert, M.-Bernadette; Bray, Augustine.

Modèle anglais.—Distinction.—Kelly, Eileen-Marie; Gorman, Mary-Irène; Pearson, Veronica; O'Reilly, Hannah-Teesa; Day, Marg.-Gertrude-Bridget; McDermott, Mary.

Modèle français.—Grande distinction.—Cayer, Régina; Boucher, Yvonne.

Modèle français et anglais.—Distinction.—Lefebvre, M.-Emma-Juliette; Proulx, Amarilda; Mackay, M.-Lucille; Paquette, M.-Bl.-Gabrielle; Desjardins, M.-Bl.-Loretta; Gravel, M.-Anne; Leblanc, M.-Lse; Langlois, M.-Cyprienne; Ménard, Aurora; Chenier, Eugénie; Perron, M.-Jeanne; Rouleau, Béatrice; Larose, Alvina; Gagnon, M.-Elisabeth-Hilda; Dufort, M.-Dora-Alberta; Délorne, Lucile.

Modèle français et anglais.—Grande distinction.—Charest, Clara; Renaud,; Régina.

Modèle anglais et français.—Grande distinction.—Cummings, Eva.

Académie français.—Distinction.—Bouvier, M.-Judith-Léonie; Guindon, M.-Caroline-Eglantine; Lamarche, M.-Lse-Hedwige.

Académie anglais.—Distinction.—Mullarkey, Mary-Louisa.

Académie français et anglais.—Distinction.—Beaudry, Charlotte-Yvonne; Rattey, Anne-Mathilde-Hilda.

FORT COULONGE

Modèle français.—Satisfaisant.—Champagne, M.-Antoinette.

Modèle anglais.—Satisfaisant.—Lawn, Susan; Donnelly, Mary-Theresa; Kelly, Charlotte-Agnes.

Modèle anglais et français.—Satisfaisant.—Blais, Léa.

MONTEBELLO

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—De Montigny, Marie-Ange.

ROBERVAL

Modèle français.—Satisfaisant.—Boisvert, Marie.

Modèle français.—Distinction.—Cossette, Cora; Fortin, Ariane; Michaud, Azélie.

Modèle français et anglais.—Satisfaisant.—Tousignant, Joséphine.

ST-JOVITE

Modèle français.—Satisfaisant.—Lajeunesse, M.-Rose-de-Lima; Gareau, M.-Cath.-Amanda; Gourdinne, Andrée-A.-Orize.

Modèle français.—Distinction.—Forget, M.-Virginie-Dolorès.

Modèle français. Élémentaire anglais.—Distinction.—Laverdière, M.-Lse-Imelda.

STE-ANNE-DES-MONTS

Modèle français.—Distinction.—Bouchard, Adrienne.

METHODOLOGIE

HISTOIRE DU CANADA

ENSEIGNEMENT ORAL

(7^{ème} Causerie).

M. de Maisonneuve.—Fondation de Montréal.

Le pieux et vaillant de Maisonneuve vint de France au Canada en 1641. Il avait amené avec lui plusieurs familles choisies de France.

L'année suivante, il jeta les fondements de la ville de Montréal dont il fut le premier gouverneur. Cette ville fut d'abord nommée Ville-Marie.



CHOMEDY DE MAISONNEUVE

M. de Maisonneuve repassa en France en 1653, et revint avec 108 colons, hommes choisis avec soin, propres à la guerre et à l'agriculture. A cette époque, la colonie naissante était constamment exposée aux déprédations des Iroquois. Aussi, le retour de M. de Maisonneuve fut-il salué à Québec par des réjouissances et des prières publiques, et il fut appelé le libérateur de la colonie.

Jeanne Mance, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avait d'abord suivi de Maisonneuve, et Marguerite Bourgeois, fondatrice de la congrégation de Notre-Dame, s'attacha à ses pas. Ces saintes filles établirent les œuvres de charité et d'éducation qui ont rendu des services immenses au pays.

Le gouvernement de M. de Maisonneuve fut aussi illustré par le dévouement de Daulard, que nous avons raconté dans notre *Causerie* précédente.

Outre l'influence religieuse que la fondation de Montréal exerça sur les sauvages, elle assura les communications avec la nation huronne et les autres peuples de l'ouest. M. de Maisonneuve et ses compagnons vivaient les armes à la main. Les Iroquois rôdaient autour de Ville-Marie comme des bêtes fauves.



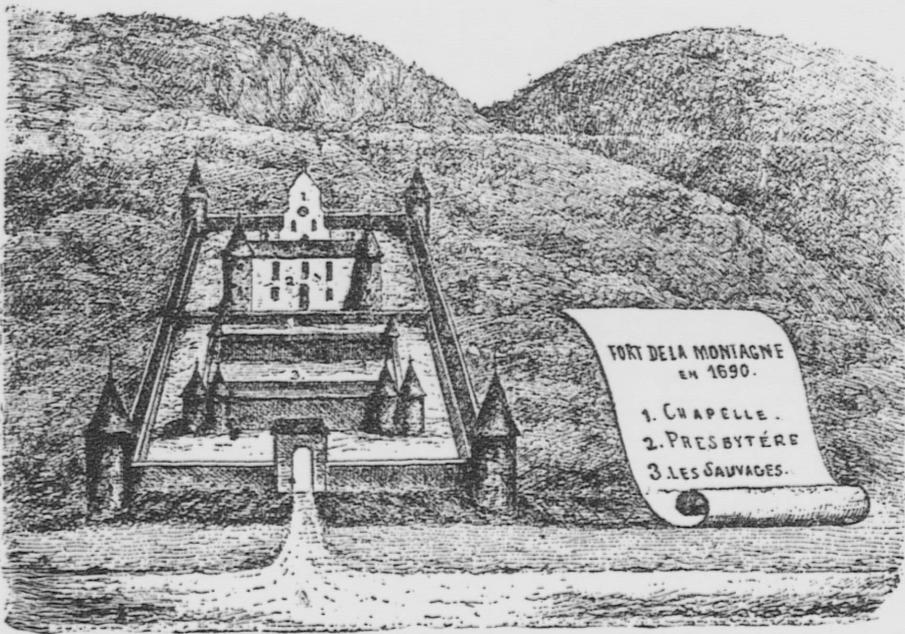
MORT DU PÈRE GARNIER

C'est à cette époque héroïque de notre histoire que les Pères Daniel, Brébeuf, Lalemant et Garnier furent martyrisés. Le P. Garnier fut mis à mort dans la bourgade Saint-Jean, une bourgade composée de six cents familles huronnes le 7 décembre 1649.

M. de Maisonneuve prenait ses mesures pour garantir Montréal contre les Iroquois; il défendit ce poste avec courage et sauva ainsi plusieurs fois la colonie de la ruine. Ce n'est que quelques années après le départ de M. de Maisonneuve (en 1690) que Montréal fut doté d'un fort assez considérable pour l'époque.

Le pieux fondateur de Montréal avait organisé un petit corps d'armée chargé de protéger les travailleurs des champs contre les surprises des Iroquois. Ce bataillon était placé sous la protection de la Mère de Dieu. « M. de Maisonneuve, d'après Failon, l'avait composé de soixante-trois hommes, afin d'honorer par ce nombre celui des années que la très Sainte Vierge a passées sur la terre.»

Au temps de Maisonneuve, « chaque laboureur était soldat, dit Garneau, et chaque sillon était arrosé de sang.»



FORT DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL, 1690.

Le fondateur de Ville-Marie retourna en France où il mourut pauvre en 1679. Sur l'une des places publiques de Montréal s'élève un superbe monument que le sculpteur Hébert a élevé à la mémoire de M. de Maisonneuve, l'une des gloires les plus pures du Canada français.

C.-J. M.



quen
est l
en é
pour
quar
par e
l'édi
de co
sante

des é
sité d
profe
qui le
poser
nous

Voyo
billem

L
L
phrase
mande

L
seph s
L
même

J
L
L
de dra

L
L
L
L

a-t-elle
Le
Le

Sur l'enseignement de la rédaction dans la petite école

Pendant les quelques années que le plus grand nombre de nos élèves fréquentent l'école, ils doivent acquérir l'instruction religieuse et morale qui est la base indispensable de toute vraie éducation. Puis ils doivent être mis en état de lire convenablement et avec intelligence, apprendre assez de calcul pour pouvoir faire d'une manière raisonnée des problèmes pratiques sur les quatre règles et les fractions, enfin *acquérir l'habitude d'exprimer leurs idées par écrit avec ordre et le plus correctement possible*. C'est la charpente de l'édifice. Quelques notions d'histoire, de géographie, les leçons de choses ou de connaissances utiles préparées avec soin et données d'une manière intéressante compléteront et enjoliveront plus ou moins.

Les élèves de nos écoles primaires ne deviendront jamais, pour la plupart, des écrivains au sens propre du mot ; mais tous seront souvent dans la nécessité d'exprimer leur pensée par écrit. Ils n'auront pas, comme l'écrivain de profession, à faire l'invention de leur sujet, c'est-à-dire la recherche des idées qui leur seront fournies par les circonstances ; ils auront seulement à les disposer avec bon sens et à les exprimer en termes convenables, et voilà ce à quoi nous devons les exercer le plus tôt et le plus souvent possible.

Nous donnons ici un exemple du genre d'exercices à leur faire faire.

Le maître.— Mes enfants, nous allons parler de l'habillement de Joseph. Voyons, pouvez-vous me dire quelles sont les principales parties de cet habillement ?

Les enfants nomment la *blouse*, les *culottes*, les *bas*.

Le maître.— Bien, au lieu de nommer seulement les objets, faites une phrase complète comme si vous me disiez la chose sans que je vous l'aie demandée.

Les enfants (*écrivants*) — *Les principales parties de l'habillement de Joseph sont une blouse, des culottes et une paire de bas.*

Le maître (s'adressant à Joseph) — Vous, Joseph, diriez-vous cela de la même manière ?

Joseph.— *Les principales parties de mon habillement, etc.*

Le maître.— De quoi sont faites ces différentes parties du vêtement ?

Les élèves (*écrivants*).— *La blouse et les culottes sont faites d'étoffe (ou de drap) et les bas sont faits de laine.*

Le maître.— Mais l'étoffe (ou le drap), de quoi est-elle faite elle-même ?

Les élèves.— Elle est faite de laine.

Le maître.— Et la laine, d'où vient-elle ?

Les élèves.— C'est le poil des moutons.

Le maître.— Pour faire la blouse, les culottes, les bas de Joseph, la laine a-t-elle été employée telle qu'on l'avait prise sur le dos des moutons ?

Les élèves.— Non, monsieur ; il a fallu la laver puis la filer.

Le maître.— Comment a-t-on fait les bas avec la laine filée ?

Les élèves.— En tricotant la laine filée avec des broches qu'on appelle des aiguilles à tricoter.

Le maître.— Les culottes et la blouse ont-elles été faites de la même manière ?

Les élèves.— Non, monsieur ; il a fallu d'abord faire l'étoffe sur un métier avec la laine filée.

Le maître.— Comment s'appelle l'action de la personne qui fait l'étoffe, avec la laine filée ?

Les élèves.— Cela s'appelle *tisser*, faire le *tissage*.

Le maître.— Croyez-vous que la laine des moutons avait la même couleur que les vêtements de Joseph ?

Les élèves.— Non, monsieur ; il a fallu la *teindre*.

Le maître.— Tout ce que vous venez de me dire là en répondant à mes questions, pourriez-vous l'indiquer à la suite de votre dernière phrase écrite ?

Les élèves.— *La laine nous est fournie par les moutons. Avant d'être employée, elle doit être lavée et filée, puis on lui donne la couleur que l'on veut au moyen d'un bain dans la teinture.*

Avec la laine filée, on peut tricoter des bas ou d'autres pièces de vêtement ; on peut aussi tisser une étoffe nommée drap au moyen d'une machine qu'on appelle un métier. Le drap est ensuite coupé en morceaux de mesure et de forme convenables. On assemble ces morceaux par la couture pour en faire des vêtements.

C'est ainsi, en causant avec les élèves sur des sujets à leur portée, leur faisant dire les choses qu'ils savent, leur apprenant celles qu'ils ne savent pas, que le maître prépare avec eux la rédaction. Les élèves, au début, font leur rédaction par fragments, exprimant par écrit les phrases à mesure qu'ils les trouvent ; puis, peu à peu, on arrivera à faire la causerie sur le sujet tout entier avant que les enfants écrivent ; ils feront leur travail écrit tout d'une haleine.

Nous n'avons pas besoin de rappeler que, dans la correction, l'orthographe ne doit être critiquée qu'après appréciation du travail au point de vue de la rédaction : choix des idées et manière dont elles sont exprimées.

Quand nous corrigeons un *devoir d'histoire*, nous ne donnons pas toute l'importance à l'orthographe ; faisons de même en corrigeant un *devoir de rédaction*.

H. NANSOT.



ARITHMETIC (1)

In the October number we showed how to explain concretely hundredths and their notation, using cents and ten cents pieces for purposes of illustration. We shall in this number treat of addition, subtraction, multiplication and division of decimals to hundredths inclusive.

Let pupils now be called on write, in figures, amounts composed of dollars, tenths, and hundredths of dollars or cents, dictated to them.—Examples: Three dollars and four tenths to be written and read two ways. *Ans.* \$3.4 = three dollars and four tenths ; \$3.40 = three dollars and forty hundredths, or three dollars and forty cents.—Six dollars and five hundredths. *Ans.* \$6.05 = six dollars no tenths and five hundredths, or six dollars and five cents.—Six dollars and forty-five hundredths. *Ans.* \$6.45 = six dollars, 4 tenths or 40 hundredths and 5 hundredths, or six dollars and forty-five cents. Etc., etc.

It is unnecessary to give very much time to examples similar to those given above, as pupils will get enough practice in writing tenths and hundredths when sums in addition, subtraction, multiplication, and division of tenths and hundredths are dictated to them.

ADDITION.—Give well graded series of additions : (a) The addends to be composed solely of hundredths, the total not to exceed 9 hundredths. *Ex.* : .01 + .01 + .02 + .02 + .03 = ? .01 + .02 + .03 = ? .02 + .03 + .04 = ? Etc.

(b) The addends to be composed solely of hundredths, the total to be greater than 9 and less than 20 hundredths, the answer to be first read as hundredths, then analysed and read as tenths and hundredths. *Ex.* : .04 + .03 + .04 = ? (.11, *eleven hundredths,—or 1 tenth and 1 hundredth*). — .03 + .04 + .05 = ? Etc., etc. — .01 + .03 + .04 + .05 + .06 = ? Etc., etc.

(c) The addends to be composed solely of hundredths, the totals to be greater than 9 and less than 100 hundredths, the answer to be read and analysed as in the previous case. *Ex.* : .05 + .06 + .08 + .07 = ? Etc., etc. .08 + .09 + .07 + .09 + .08 + .09 + .06 + .09 + .05 ?

(d) Some of the addends to be tenths, others hundredths, others tenths and hundredths, the total not to exceed 99 hundredths, the answers to be read and analysed as in the previous case. *Ex.* : .3 + .02 + .45 + .18 + .04 = ? Etc., etc.

(e) Some of the addends to be tenths, others hundredths, others tenths and hundredths, the sum to exceed 99 hundredths and to be inferior to 200 hundredths. *Ex.* : .49 + .3 + .08 + .13 = ? (100 hundredths, or ten tenths or 1 unit.) — .54 + .36 + .75 = ? (165 hundredths or 16 tenths and 5 hundredths, or 1 unit, 6 tenths, and 5 hundredths). Etc., etc.

(1) Ecrit spécialement pour les institutrices catholiques de langue anglaise.

(f) Some of the addends to be units, others tenths, others hundredths, others units and tenths, others units and hundredths, and others units, tenths and hundredths, answers to be read and analysed as previously explained.

SUBTRACTION.—Well graded series of exercises. (a) Both the minund and the subtrahend to be hundredths.

(b) The minund to be 1 tenth and a certain number of hundredths ; the subtrahend, only hundredths, and to be inferior to the hundredths of the minund. *Ex.* : $.17 - .05 = ?$ $.19 - .03 = ?$

(c) The minund to be 1 tenth, the subtrahend, only hundredths. The tenth of the minund to be changed into hundredths to allow of subtraction being performed. *Ex.* : $.1 - .04 = ?$ $.1 - .03 = ?$ Etc.

(d) The minund to be 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, or 9 tenths, the subtrahend only hundredths. One of the tenths of the minund to be changed into tenths to allow of the subtraction being performed. *Ex.* : $.6 - .07 = ?$ $.8 - .03 = ?$

(e) The minund to be 1 tenth and a number of hundredths, the subtrahend, only hundredths,—the number of hundredths in subtrahend to exceed hundredths in minund. In performing the operation, the 1 tenth in minund to be changed into hundredths and added to the hundredths of the minund before subtracting. *Ex.* : $.14 - .05 = ?$ $.16 - .07 = ?$ Etc.

(f) The minund to be 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 tenths and a number of hundredths, the subtrahend hundredths only,—the hundredths of subtrahend to be greater than those of minund. A tenth to be taken from the tenths of the minund, changed into hundredths and added to the hundredths, that the number of hundredths in the minund be sufficient to allow of the subtraction being performed. It should be well understood that the taking of a tenth and the changing of it into hundredths should be done mentally. *Ex.* : $.32 - .04 = ?$ $.75 - .08 = ?$ Etc.

(g) The minund and subtrahend both composed of tenths and hundredths. *Ex.* : $.32 - .14 = ?$ $.75 - .28 = ?$ Etc.

(h) The minund and subtrahend both composed of units, tenths and hundredths. *Ex.* : $1.32 - 1.14 = ?$ $4.75 - 1.28 = ?$ Etc.

MULTIPLICATION.—The programme of study determines that *whole* numbers only, shall be used as *multipliers* of decimals in the Third Year of the course.

(a) The multiplicand composed only of hundredths, the product to be less than 9 hundredths. *Ex.* : $.01 \times 2 = ?$ $.01 \times 3 = ?$ $.02 \times 2 = ?$ $.03 \times 2 = ?$ $.03 \times 3 = ?$ $.04 \times 2 = ?$ $.02 \times 3 = ?$ Etc.

(b) The multiplicand composed only of hundredths, the product 10 hundredths or more but less than 100 hundredths. *Ex.* : $.02 \times 5 = ?$ $.06 \times 3 = ?$ $.09 \times 10 = ?$ $.08 \times 9 = ?$ $.05 \times 12 = ?$ Etc., etc.

Analysis and resolution of answers into a single tenth,—a single tenth and a number of hundredths,—several tenths,—or into several tenths and one or more hundredths,—as the case may be.

(c) The multiplicand formed of tenths and hundredths. Decomposition of product into tenths and hundredths or into units, tenths and hundredths as the case may be. *Ex.* : $.37 \times 2 = ?$ $.17 \times 5 = ?$ $.46 \times 8 = ?$ Etc.

(d) The multiplicand formed of whole numbers, tenths and hundredths. answers to be analysed as in the preceding case. *Ex.* : $1.37 \times 9 = ?$ $24.18 \times 8 = ?$ Etc.

After pupils understand the underlying principle, the rule may be given, that when hundredths are multiplied by a whole number, the two right hand figures of the product should be separated from the others by the decimal point.

DIVISION. — The programme determines that only whole numbers shall be used as divisors for decimal numbers during the Third Year of the course.

(a) The dividend formed only of hundredths. *Ex.* : $.06 \div 2 = ?$ $.06 \div 3 = ?$ $.09 \div 3 = ?$ $.08 \div 4 = ?$ $.08 \div 2 = ?$

(b) The dividend one tenth and a number of hundredths. The tenth to be changed into hundredths and added to the other tenths of the dividend before dividing. *Ex.* : $.14 \div 2 = ?$

Explanation : — 2 is no contained in .1, I change the one tenth into 10 hundredths, 10 hundredths with 4 hundredths = 14 hundredths, — 2 into 14 hundredths, 7 times, 7 hundredths = .07.

Ex. : To be explained in a like manner. — $.12 \div 3 = ?$ $.18 \div 6 = ?$ $.15 \div 5 = ?$ Etc.

(c) The dividend any number of tenths and any number of hundredths, the tenths not exactly divisible, but the remaining tenths changed into hundredths and added to the other hundredths of the dividend to be exactly divisible. *Ex.* : $.56 \div 4 = ?$ $.34 \div 2 = ?$ $.96 \div 8 = ?$ Etc.

(d) The dividend composed of a whole number, tenths and hundredths ; — if the whole number does not contain the divisor exactly, the remaining units are to be changed into tenths and added to the tenths of the dividend ; if after the division of the tenths there is a new remainder, it is changed into hundredths and added to the hundredths of the dividend ; finally if after the division of the hundredths there is a new remainder, it is placed after the quotient, but separated from the latter by the word *remainder*.

Ex. : $27.62 \div 8 = 3.45$ remainder 2.

When the underlying principle is properly understood by the pupils, they may be given the rule, that dividends containing hundredths are divided by whole numbers in the same manner as if they were composed of whole numbers, but, that from the number forming the quotient two figures on the right are separated from the rest by the decimal point.

After each series of examples in addition, subtraction, multiplication, and division, the knowledge acquired should be immediately applied in the solution of problems dealing with dollars and cents.

Conseils d'un inspecteur d'écoles

NOTE DE LA RÉDACTION.—*Sous le titre ci-dessus, nous commençons avec la présente livraison, la publication de quelques-uns des conseils pratiques qu'un inspecteur d'écoles adressait aux institutrices de son district, lors de ses conférences pédagogiques, au commencement de l'année scolaire.*

DE L'ORDRE A L'ÉCOLE

Vous avez sans doute lu avec un aussi grand intérêt que nous, les *Mémoires* de Ph.-A. de Gaspé, un de nos écrivains les plus estimés.

L'auteur commence le récit de ses souvenirs par l'histoire de Fanchette, le type le plus accompli d'une personne sans ordre, *sans souci*, suivant l'expression populaire.

Vous savez qu'un jour, elle fut victime de sa négligence: elle s'accrocha les pieds sur un obstacle qu'elle avait laissé trainer sur le parquet, tomba la tête première dans la cave, et se cassa le cou.

Le lecteur voudra bien nous pardonner, si, à notre tour, nous commençons par un conte; mais la morale qui s'en dégage illustre si bien le sujet que nous ne nous faisons pas scrupule de le citer. D'ailleurs, c'est de *l'étoffe du pays*: raison de plus pour nous accorder votre bienveillance.

Si dans votre classe, vous manquez d'ordre, comme Fanchette, vous vous casserez le cou, à la fin de l'année, c'est-à-dire, que nous ferez fiasco dans votre enseignement.

Il faut que tout dans votre école soit réglé comme un mouvement d'horlogerie—et veuillez croire que ce n'est pas une figure de rhétorique que nous faisons là.

De même que le plus petit grain de poussière entrave la marche régulière d'une horloge, de même, la moindre négligence sera la cause de retards, de manque de discipline, dans votre classe, et en diminuera les chances de succès: de petites causes, souvent, produisent de grands effets.

Au commencement de l'année scolaire, vous devez vous tracer une feuille de route, pour les dix mois à venir.

Il est de la plus haute importance que vous déterminiez, dès les premiers jours de l'année scolaire, le nombre de divisions que vous aurez.

Faites-en le moins possible; n'allez jamais dépasser le nombre maximum, afin de ne pas trop diviser votre temps et vos forces.

Aussitôt que vous aurez terminé cette sélection tracez-vous, à l'aide du nouveau programme d'étude contenu dans le *Manuel de l'Instituteur catholique*, un tableau de l'emploi du temps, sur une grande feuille de papier ou un carton et affichez-le dans la salle de classe, à un endroit où les élèves pourront facilement le lire et en prendre une copie pour garder à la maison paternelle.

Quand vous aurez constaté la force et le talent de chaque division, disons après un mois de marche régulière, déterminez ce que chacune d'elle devra apprendre au cours de l'année scolaire, dans chaque matière du programme d'études.

Un voyageur ne se met pas en route sans savoir où il va; vous devez, vous aussi, connaître où vous dirigez vos pas.

Que le *Manuel de l'Instituteur catholique* soit votre guide; tenez-vous en à l'itinéraire qu'il vous trace et tâchez de le suivre aussi fidèlement que possible.

N'essayez pas d'aller au delà: vite et bien vont rarement ensemble.

Divisez à l'avance, en dix parties, la somme de connaissances que vous voulez faire acquérir à vos élèves, pour chaque sujet du programme scolaire, afin de donner un concours ou composition à tous les mois.

Ce serait vous démontrer une vérité de La Palisse que d'insister sur l'importance qu'il y a, pour les enfants, de récapituler souvent, afin de bien graver dans leur esprit ce qu'ils ont appris.

Comme un clou que l'on enfonce dans une pièce de bois, c'est petit à petit que l'on rentre une idée dans la tête des enfants, en raison de leur légèreté et de leur manque d'attention.

Nous reviendrons sur cet important sujet des concours mensuels, dans notre prochaine causerie.

Connaissant la classe d'élite à laquelle nous nous adressons, nous n'en dirons plus long aujourd'hui, car nous sommes convaincu que tous nos lecteurs admettent l'importance majeure de l'ordre dans une classe. C'est une des qualités les plus essentielles au maintien d'une bonne discipline, et partant, d'un travail efficace.

L'ordre vaut, très souvent, beaucoup plus que le travail. Une personne méthodique sauve du temps et éloigne bien des désagréments.

En un mot, en tout et partout, ayez de l'ordre et tout marchera sur des roulettes, parce qu'une personne d'ordre est une personne intelligente, et que l'intelligence est une des qualités les plus sûres pour arriver au succès.

G.-E. MARQUIS,

Inspecteur d'écoles.

Québec, octobre, 1905.

Nouveaux collaborateurs

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que MM. Frs Liénard, professeur à l'Académie commerciale catholique de Montréal, et G.-E. Marquis, inspecteur d'écoles, feront désormais partie des collaborateurs réguliers de *L'Enseignement Primaire*.

Dès la présente livraison, M. Marquis commence une série d'articles intitulés : *Conseils d'un inspecteur d'écoles*. Au mois prochain, M. Liénard nous donnera un sujet psychologique. L'éminent professeur publiera ensuite, dans notre revue, un travail pédagogique de longue haleine.

M. Liénard est un vétéran de l'enseignement dans la province de Québec. Jadis il publia des études remarquables dans la 1^{ère} série de *L'Enseignement Primaire*. Sa plume alerte mais sobre saura faire part au corps enseignant actuel de son expérience et de ses connaissances.

M. Marquis, quoique jeune encore, a su se créer une position enviable dans notre monde scolaire. Possédant une bonne plume, il s'en sert pour faire profiter ses confrères de ses études ; bon patriote, il cherche à rendre l'école primaire aussi efficace que possible.

Bureau Central

Dans la prochaine livraison, M. J.-N. Miller, Secrétaire du Bureau central des Examineurs catholiques, publiera une circulaire explicative concernant le nouveau programme d'études.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Eléments de la doctrine chrétienne

Leçon Xe.—Jésus-Christ fait des miracles.

Jésus-Christ guérissait les malades et faisait beaucoup d'autres miracles. Il commandait, et l'eau se changeait en vin; Il commandait au vent de s'arrêter, et le vent lui obéissait.

Il commandait aux aveugles de voir, et les aveugles voyaient; Il commandait aux morts de ressusciter, et les morts ressuscitaient; Il ordonnait aux sourds d'entendre, et les sourds entendaient; Il ordonnait aux muets de parler, et les muets parlaient.

Un jour on lui amena un sourd-muet: Jésus lui mit les doigts dans les oreilles, Il lui toucha la langue avec un peu de salive, Il leva les yeux au ciel, et dit en soupirant: Ouvrez-vous!

Aussitôt les oreilles du muet s'ouvrirent; sa langue se délia, et il parla sans peine.

Pourriez-vous faire des miracles, vous? Non.

Pourquoi Jésus-Christ pouvait-il en faire?

Parce qu'il était Dieu tout-puissant.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LE BROCHET

Le brochet est un poisson long, à bouche grande, avec de petites dents pointues au milieu de la mâchoire supérieure. Son museau est large et allongé. Son corps est couvert de petites écailles luisantes et fort dures. Sa chair est fine et délicate.

EXERCICES.—Nommez trois espèces de poissons. Qu'est-ce qu'un poisson d'eau douce.—un poisson de mer?

— La lettre *a* se prononce-t-elle dans *mâchoire* comme dans *matin*?

— Analysez le second mot de la dictée, *brochet*, et le dernier nom, *chair*.

II

LES PATTES DES ANIMAUX

Les pattes de la poule sont longues, celles du canard sont courtes. Les pattes de la poule se terminent par quatre doigts libres, tandis que celles du canard se terminent par des doigts reliés par des membranes. Les pattes du chien sont couvertes de poils et se terminent par des griffes assez courtes. Les pattes du chat sont terminées par des griffes très longues et très aiguës.

QUESTIONS ET EXERCICES.—Indiquez comment sont faites les pattes de la poule, du canard, du chien, du chat.—Que veut dire *reliés*: *des doigts reliés*?—Dites le sens du mot *aiguës*. Le contraire? Pourquoi met-on un tréma sur l'e de *aiguë*? *Patte*: homonyme *pâte*. Mettre ce mot dans une phrase.—Proverbe: *faire patte de velours*? Trouver le contraire des mots: *libre*, *terminer*, *court*.—Chercher et analyser les adjectifs qualificatifs.—Conjuguer *ouvrir*, *devoir*, *vendre*, au présent, au passé et au futur. Exercices de récapitulation sur le nom et l'adjectif.—Etude des verbes des trois dernières conjugaisons présent, passé, futur.—Conjugaison du verbe *avoir*.

Dictée supplémentaire

L'ENFANT BIEN ÉLEVÉ

L'enfant bien élevé remplit avec fidélité et bonheur ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même.

Dès son réveil, il offre à Dieu son cœur. Après s'être babillé, il s'agenouille auprès de son lit et récite pieusement la prière du matin, consacrant ainsi par la religion le commencement de la journée.

Il souhaite ensuite le bonjour à ses parents, et les aide dans leur travail ou s'applique à étudier ses leçons.

RECITATION

I

ENFANTS, AIMEZ LES CHAMPS

Enfants, aimez les champs, les vallons, les fontaines,
 Les chemins que le soir emplit de voix lointaines.
 Et l'onde, et le sillon, flanc jamais assoupi,
 Où germe la pensée à côté de l'épi.
 Prenez-vous par la main et marchez dans les herbes;
 Regardez ceux qui vont liant les blondes gerbes.
 Epelez dans le ciel plein de lettres de feu,
 Et quand un oiseau chante, écoutez parler Dieu.

VICTOR HUGO.

EXPLICATIONS.—*L'onde*: l'eau.—*Le sillon*; *flanc jamais assoupi*: c'est-à-dire qui ne se repose jamais, qui produit toujours quelque chose.—*Où germe la pensée*: qui fait venir des pensées dans l'esprit.—*Epelez dans le ciel plein de lettres de feu*: c'est-à-dire apprenez à voir dans toutes les choses de la nature l'œuvre de Dieu qui montre sa grandeur et sa bonté.

Dites les conseils que donne aux enfants l'auteur de ces vers.—Quels avantages présentent les champs sur la ville?

REDACTION

LE BÂTON DU VIEILLARD

Emma se rendait à l'école. En chemin elle rencontra un vieillard péniblement appuyé sur son bâton, implorant la charité des passants. Il fit un faux pas, chancela et laissa tomber de ses mains le bâton qui roula dans le ruisseau.

La petite fille courut, elle releva le bâton, le lava, l'essuya et le remit gracieusement au mendiant qui, pendant ce temps, s'était appuyé contre un arbre pour se soutenir: « Merci, dit le pauvre en recevant le bâton. Que Dieu vous bénisse, mon enfant, et vous récompense de votre bonne action. »

Emma continua son chemin tout heureuse d'avoir rendu service à un malheureux.

Après avoir fait reproduire oralement ce récit, la maîtresse fera trouver le cancan en posant les questions suivantes:

Où se rendait Emma?—Quelle rencontre fit-elle?—Quel accident arriva au vieillard?—Que fit alors Emma?—Rappelez les paroles du vieillard à la petite fille.

COURS MOYEN

(Intermédiaire).

VOCABULAIRE

Avec les noms suivants, formez des adjectifs: noblesse, noble; cruauté, cruel; méchanceté, méchant; ingratitude, ingrat; grossiereté, grossier; hardiesse, hardi.

Faire entrer chacun de ces adjectifs dans une petite phrase:—Ex.: l'étude est un noble amusement.

ELOCUTION ET GRAMMAIRE

DICTÉES

I

LES HABITANTS DE L'ILE AUX COUDRES

Les maisons de l'île sont en général *bien peuplées*; un grand nombre d'entre elles renferment deux et même trois ménages. L'*harmonie* la plus parfaite, la piété filiale, l'union fraternelle *règnent* dans ces heureux foyers où tout le monde est soumis religieusement à la grave autorité du père ou de l'*aïeul*. Le vieillard qui tient le *sceptre* de la famille, gouverne d'une main douce mais ferme. Ouvrez la *Bible* dans un de ses endroits où la vie des anciens patriarches est racontée: vous y trouverez une peinture fidèle des *mœurs* simples, de la foi vive, des habitudes paisibles, du *bonheur domestique* de ces bonnes gens de l'île aux Coudres.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*bien peuplées*: le sens de bien: *très* ou *beaucoup*.—*renferment*: ce n'est pas le nombre mais les maisons qui renferment.—*harmonie*: dans la famille c'est l'ensemble de tous les bons sentiments qui font que l'on s'accorde, que les cœurs sont unis.—*règnent*: le sujet: harmonie, piété, union.—*aïeul*: le grand-père.—*sceptre*: bâton orné que porte un souverain en signe d'autorité. Ici, ce mot veut dire l'autorité elle-même.—*Bible*: le livre des Ecritures Saintes comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament.—*Mœurs*: manière de vivre, habitudes d'un peuple, d'une famille, d'un individu.—*bonheur domestique*: bonheur qu'on éprouve dans sa maison, au milieu de sa famille, *domestique* vient de *domus*, maison.

Relever les adjectifs de la dictée, comme *fraternelle, douce, anciens, vive, etc.*, et faire les remarques sur le féminin, l'accord, etc.

II

L'ÉCOLE DU CŒUR

Au foyer de la famille, il y a le père qui est le représentant de l'autorité divine; il y a la mère qui est l'ange du dévouement. Au foyer domestique se trouve la première école; c'est l'école du cœur. J'en appelle au témoignage de ce petit enfant qui donne à sa mère un baiser avant même de pouvoir articuler son nom, et qui, dans la contemplation du regard maternel, dans le face à face avec la tendresse de celle qui lui a donné la vie, sent son cœur germer, grandir, se développer et se perdre dans le sublime épanouissement de sa reconnaissance et de son amour.

Idées.—Que trouve-t-on au foyer de famille? Que représente le père? la mère? —Comment le foyer domestique est-il l'école du cœur?

VOCABULAIRE.—Foyer, lieu où l'on fait le feu, spécialement dans une cheminée. Nous confondons encore les deux idées *feu* et *foyer*, quand nous disons: un hameau de six *feux*. C'est que la cheminée tient une place considérable dans la plupart des maisons rustiques. C'est autour de son large foyer que se font, pendant l'hiver, les veillées en commun et les réunions de la famille. De là vient que, figurément, le mot *foyer* a pris le sens d'habitation, de domicile.—*Famille, père, mère*; trouver les dérivés.—*Représentant*: celui qui tient la place d'un autre.—*Ange de dévouement*: une personne qui a un très grand dévouement.—*Cœur*: homonyme *chœur*. Sens de ces deux mots.—*Articuler*: prononcer d'une manière distincte.—Dites le sens des expressions: *face à face, sublime épanouissement*.

GRAMMAIRE.—Quel verbe est *il y a*?—*J'en appelle*: pourquoi deux *l*, puisque l'infinitif s'écrit *appeler*? Conjuguer ce verbe au présent, à l'imparfait de l'indicatif et au futur simple.

RECITATION

PRIÈRE DE L'INDIGENT

O toi dont l'oreille s'incline
 Au nid du pauvre passereau,
 Au brin d'herbe de la colline
 Qui soupire après un peu d'eau;
 Providence qui les console,
 Toi qui sais de quelle humble main
 S'échappe la secrète obole
 Dont le pauvre achète son pain;
 Charge-toi seule, ô Providence,
 De connaître nos bienfaiteurs,
 Et de puiser leur récompense
 Dans les trésors de tes faveurs!
 Notre cœur, qui pour eux t'implore,
 A l'ignorance est condamné;
 Car toujours leur main gauche ignore
 Ce que leur main droite a donné.

LAMARTINE.

QUESTIONNAIRE.—Dites quelle est la fonction grammaticale de *toi* et de *dont*. Quelle sorte de verbe est-ce que *s'incline*? Quel est ici le sens de *au*? Qu'est-ce qu'un *passereau*? Que faut-il entendre par le *pauvre passereau*? Quelle est la fonction grammaticale de *brin*? Que donne-t-on à entendre quand on dit que le *brin d'herbe soupire après l'eau*? Dites pourquoi *sais* est écrit avec un *s* à la fin. Quel est le sujet de *s'échappe*? Qu'est-ce qu'une *obole* et quel sens doit-on donner ici à

ce mot? Que représente l'accent circonflexe de *connaître*? D'où *bienfaiteur* est-il dérivé? Quel est le contraire de *bienfaiteur*? De quel mot *puiser* est-il formé? A quoi est-il fait allusion dans les deux derniers vers? Comment nomme-t-on chacune des divisions de ce morceau?

REDACTION

ERREUR DE COMPTE

Jacques ayant été chargé par sa mère d'aller acquitter une facture chez le marchand de charbon, celui-ci a fait, à son profit, une erreur de compte. Jacques lui adresse une réclamation.

Monsieur,

M....., le 1905.

Permettez-moi de vous adresser une petite réclamation. Dans la facture que je vous ai acquittée, au nom de mes parents, jeudi 8 courant, une erreur s'est glissée.

Voulez-vous avoir la bonté de refaire le compte avec soin? Je trouve vous avoir remis une piastre en trop. L'erreur provient du total de l'addition, comme vous pouvez vous en convaincre en examinant la facture que je vous retourne sous ce pli.

Comme nous n'irons pas à la ville avant l'hiver, vous voudrez bien nous adresser la petite somme, en bon-poste, à cette adresse: « Mme Mayrand, couturière, à Sainte-Foy.»

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

JACQUES MAYRAND.

COURS SUPÉRIEUR

Etymologie et vocabulaire

Rendre les définitions suivantes par un mot commençant par un des préfixes TRANS, TRA, TRÉ:

Qui est au delà des Alpes: *Transalpin*.

Qui est au delà des Laurentides: *Translaurentien*.

Qui est au delà de l'Atlantique: *Transatlantique*.

Qui est au delà du Sahara: *Transsaharien*.

Vêtement qui déguise: *Travestissement*.

Passer de vie à trépas: *Trépasser*.

Verser un liquide d'un vase dans un autre: *Transvaser*.

Percer d'outre en outre: *Transpercer*.

Porter d'un endroit dans un autre: *Transporter*.

Déplanter pour replanter ailleurs: *Transplanter*.

Acte par lequel on transige: *Transaction*.

Passage d'un état de chose à un autre: *Transubstantiation*.

Diaphane, au travers de quoi on peut voir les objets: *Transparent*.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

A TRAVERS LES LAURENTIDES EN AUTOMNE

Un ciel sans couleur et sans chaleur *jeta*t sur la terre dénudée des torrents de *mélancolie* et l'inondait de reflets ternes et mats, comme l'atmosphère d'un astre mourant. *Seuls*, dans les bois dépouillés, les sapins et les épinettes dressaient leurs *silhouettes* raides et droites, comme des flèches que le sol eût lancées vers la nue; *seuls* ils donnaient à la forêt ce qui lui restait d'ombre, et *cette ombre était silencieuse* et noire comme la nuit sur les tombeaux. Les précipices, d'où parfois, quand les orages s'y engouffrent, *s'élèvent* comme des soupirs arrachés à la terre, *étaient étouffés* sous l'épais entassement des feuilles mortes, que le vent d'automne leur avait *jetées* par tourbillons; les lacs arrondis et creusés *au pied* des montagnes, semblaient comme de grands réservoirs, pleins des larmes de la nature agonisante; les petites rivières, *ça et là*, tiraient péniblement leurs eaux déjà *pesantes et engourdies*; partout le silence, une atmosphère *regorgeant* de tristesse, une sorte de saisissement de la nature entière, dans lequel toute vie s'était arrêtée *soudain*, et le *crépuscule* épaissi donnant à tous les objets d'alentour des formes de spectres et de fantômes, qui fuyaient *épouantés* devant le souffle brûlant et les jets de feu de la *locomotive*.

ARTHUR BUIES.

(Le chemin de fer du Lac St-Jean).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*jeta*t: verbes en *eler*, *eter* doublent la consonne *l* ou *t* devant une syllabe muette: je *jette*, *j'appelle*, etc.—*mélancolie*: tristesse.—*seuls*: justifiez le pluriel: se rapporte à *sapins* et *épinettes*.—*silhouettes*: dessin représentant les contours d'un objet vu de côté.—*eût lancées*: quel temps, quel mode? Second passé du conditionnel: on pourrait dire *aurait lancées*. Accord de *lancées* avec le compl. dir. *que* (antéc. *flèches*) fém. plur.—*seuls*: accord avec *ils* pluriel.—*cette ombre était silencieuse*: l'ombre peut-elle faire du bruit? Non, mais on veut dire ici qu'elle était accompagnée d'un grand silence.—*s'élèvent*: quel est le sujet? *comme des soupirs*, c'est-à-dire *des soupirs* ou *quelque chose de semblable*—*étaient étouffés*: le sujet: *précipices*.—*jetées*: compl. dir. *que* dont l'antécédent est *feuilles mortes*, fém. pluriel.—*au pied*: singulier, signifie au bas.—*ça et là*: ici et là.—*pesantes et engourdies* par l'action du froid.—*regorgeant*: débordant, plus que pleine. Remarque sur l'e muet après le g du radical devant a ou o.—*soudain*: pourquoi pas *soudaine*? C'est un adjectif employé comme adverbe pour *soudainement*, il est invariable.—*crépuscule*: lueur qui éclaire encore le ciel après le coucher du soleil comme l'aube avant son lever.—*épouantés*: accord avec *spectres* et *fantômes*.—*locomotive*: machine à vapeur montée sur des roues et qui se donne le mouvement à elle-même ainsi qu'aux chars qu'elle entraîne à sa suite. Le mot *engin* est trop général et désigne toutes sortes de choses.

ANALYSE

Analyser la phrase suivante: *Un ciel sans couleur et sans chaleur jeta*t sur la terre dénudée des torrents de *mélancolie* (et) l'inondait de reflets ternes et mats, (comme) l'atmosphère d'un astre mourant.

Trois propositions: Deux propositions coordonnées unies par la conjonction *et*: ce sont deux principales. La troisième: *l'atmosphère d'un astre mourant* est elliptique: le sujet seul en est exprimé mais le verbe *inonde* (avec ses compléments) est sous-entendu.

Sans *couleur*, sans *chaleur*: compl. déterm. de *ciel*.

Sur la *terre* dénudée: compl. circ. de *jetais* (circ. de lieu).

Des *torrents* de mélancolie: compl. dir. de *jetais*.

P (la terre): compl. dir. de *inondait*.

De *reflets ternes* et mats: compl. ind. de *inondait*.

Comme: conjonction qui lie les deux dernières propositions de la phrase.

L'atmosphère d'un astre mourant: sujet de *inonde*-sous-entendu.

Après cet aperçu général l'analyse de chaque mot n'offre plus de difficulté. •

II

ADIEUX DE JEAN RIVARD À SA MÈRE

« Ma bonne mère, vous savez que personne ne vous aime plus tendrement que moi; vous n'ignorez pas que mon plus grand bonheur serait de passer ma vie auprès de vous, et au milieu de mes frères et sœurs. Mais ce bonheur ne m'est pas réservé. Ce qui m'encourage en vous quittant, c'est l'espoir de me rendre utile à moi-même, à mes jeunes frères, et peut-être à mon pays. Si je partais pour une expédition lointaine, pour une terre étrangère, sans but arrêté, *comme ont fait et comme font* malheureusement encore un grand nombre de nos jeunes compatriotes, je *concevrais* vos inquiétudes. Mais non, *Dieu merci*, cette mauvaise pensée n'a jamais eu de prise sur moi; je demeure dans le pays qui m'a vu naître, je veux contribuer à *exploiter* les ressources naturelles dont la nature l'a si *abondamment* pourvu; je veux tirer du sol les trésors qu'il *recèle*, et qui, sans des bras forts et vigoureux, y *restent enfouis* longtemps encore. Devons-nous attendre que les habitants d'un autre *hémisphère* viennent, sous nos yeux, s'emparer de nos forêts, qu'ils viennent choisir parmi les immenses étendues de terre qui restent encore à défricher les *régions* les plus fertiles, les plus riches, puis nous contenter ensuite de leurs rebuts? Devons-nous attendre que ces étrangers nous engagent à leur service? Ah! à cette pensée, ma mère, je sens mes *muscles* se raidir et tout mon sang circuler avec force. Je possède de bons bras, *je me sens de l'intelligence*, je veux travailler, je veux faire servir à quelque chose les *facultés* que Dieu m'a données; et si le succès ne couronne pas mes efforts, je me rendrai au moins un bon témoignage d'avoir fait mon devoir. »

A. GÉRIN-LAJOIE.

(*Jean Rivard le défricheur*).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*comme ont fait et comme font*: justifiez le pluriel: sujet *nos jeunes compatriotes*; un grand nombre étant collectif *partitif*, c'est le complément du collectif qui est sujet.—*concevrais*: verbe *concevoir*, comprendre, se faire une idée d'une chose. Faire indiquer quelques formes dans la conjugaison: je *conçois*, je *concevais*, je *conçus*, etc.—*Dieu merci*: proposition elliptique équivalent à *J'en remercie Dieu*.—*exploiter*: faire valoir, cultiver, tirer parti de.... Le mot *exploiteur* est souvent pris en mauvaise part pour indiquer celui qui tire du travail d'autrui un profit illégitime.—*abondamment*: les adverbes dérivés d'un adjectif en *ant* prennent la terminaison *amment*; ceux dérivés d'un adjectif en *ent*, la terminaison *emment*. On prononce *amment* dans les deux cas.—*recèle*: verbe *recéler*, tenir caché. L'accent aigu se change en accent grave devant une syllabe muette: je *recèle*, je *recèlerai*, etc.—*restent enfouis*: les verbes *rester*, *demeurer*, *paraître*, *sembler*, *devenir*, jouent souvent le rôle du verbe substantif *être*. Le participe *enfouis* est ici attribut de trésors.—*hémisphère*: (*hémi*, moitié, demie; *sphère*, boule). *Un autre hémisphère* signifie ici l'Europe (montrez sur la carte).—*régions*: on appelle *région* une grande partie d'une pays: *la région des montagnes*, *la région des plaines*, *la région des forêts*, etc; on dit aussi *les hautes régions de l'air*; *la région du cœur*, le voisinage du cœur.—*muscles*: organes fibreux qui ont la propriété de se contracter et de se détendre sous l'action de la volonté et qui produisent ainsi les mouvements

de l'homme et des animaux.—*je me sens de l'intelligence*: je sens de l'intelligence en moi, je sens que j'ai de l'intelligence.—*facultés*: une *faculté* est une puissance *physique* ou *morale* (du *corps* ou de l'*âme*) la *force*, l'*imagination*, la *volonté* sont des facultés. On dit aussi la Faculté de droit, la Faculté de médecine, pour désigner le corps des docteurs qui confèrent les grades dans les universités.

ANALYSE

Devons-nous attendre que les étrangers nous engagent à leur service?

Deux propositions.

1^{ère}, une PRINCIPALE: *Devons-nous attendre.*

2^{ème}, une COMPLÉTIVE DIRECTE de *attendre*: *que les étrangers nous engagent à leur service.*

Dans la principale il y a une inversion pour donner la forme interrogative.

Sujet: nous; *verbe*: devons; *compl. dir.*: attendre.

La conjonction *que* rattache la *complétive* au mot *attendre* qu'elle complète.

Les étrangers engagent (qui?) *nous* (à quoi) *à leur service*. La phrase étant ainsi étudiée, l'analyse de chaque mot n'offre plus de difficulté.

Dictée supplémentaire

LE CIMETIÈRE DE CAMPAGNE

Les tombes s'espacent sans grand alignement. Les morts sont bien là chez eux dans ce petit coin sur lequel l'automne a mis tous les ors, toutes les rouilles, tous les safrans de son écriin. Les bruits du village n'y parviennent qu'adoucis, voilés par l'éloignement, et pendant la semaine, le silence n'y est troublé que par la voix grave de la vieille cloche, sonnante là-haut, dans le clocher plein de nids, pour réclamer des prières.

Oh! le charme du petit cimetière de campagne, pressé autour de son église, comme l'enfant se presse contre sa mère! Il semble que, par les vieux vitraux ébréchés, la petite lampe du sanctuaire veille encore sur la dépouille de ceux qui sont partis. Il semble que les morts y sont moins seuls, et qu'immobiles dans l'éternel repos, ils ont chaque semaine un jour où les vivants viennent les revoir, et, les genoux dans l'herbe, supplier Dieu pour les trépassés.

RECITATION

LES GRAND'-MÈRES

Vous tous, petits enfants, aimez bien vos grand' mères;
Entourez-les; leur âge a des douleurs amères;
Oh! formez devant l'âtre une riante cour,
Quand votre aïeule vient au cercle de famille
Chauffer ses membres froids au foyer qui pétille,
Son cœur à votre amour!

Votre sourire franc, qu'elle aime et qu'elle implore,
Est son rayon d'hiver, qui la ranime encore;
Son frais et vert printemps lui semble refléuri,
Quand son petit enfant vient gazouiller près d'elle,
Comme un oiseau joyeux qui chante et bat de l'aile
Sur un arbre flétri.

Ses mains qu'il faut presser avec mille tendresses,
Sont pleines de jouets et pleines de caresses,
Baisez ses cheveux blancs, diadème béni;
Qu'il souffle un peu d'amour dans ses chemins arides;
Un seul baiser d'enfant fait oublier vingt rides
A son front rajeuni!

Son navire est au port et va plier ses voiles;
Hâtez-vous de l'aimer, c'est moi qui vous le dis:
Car déjà son pied touche au seuil du paradis.
L'ombre envahit ses jours couverts de sombres voiles;
Venez y rayonner; la vieillesse est la nuit:
Enfants, soyez-en les étoiles!

Mais un jour vous verrez sur la porte un drap noir,
L'aïeule manquera dans le cercle du soir:
Puis, plus tard, votre mère et tous vos plus fidèles....
Nos loges sont des nids, d'abord pleins et joyeux,
Mais dont les habitants sont des oiseaux des Cieux
Qui tôt ou tard ouvrent leurs ailes.

RÉFLEXION.—Vous ne sauriez trop, mes amis, entourer vos grand'mères de soins et d'affection. C'est vous qui avez fait blanchir leurs cheveux; ce sont les soucis que leur a donnés votre éducation qui ont creusé les rides profondes. Pour vous rendre la vie heureuse, elles ont usé la leur. Donnez-leur maintenant un peu de ce que vous leur avez pris et sacrifiez votre jeunesse pour égayer et réchauffer leur vieillesse. Et quand elles dormiront dans le cimetière, ne les oubliez pas, oh! non, mais priez souvent pour le repos de leur âme. Quand vient novembre surtout, donnons à celles qui furent nos grand'mères l'aumône d'une fervente prière.

COMPOSITION FRANÇAISE

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA

Montrez par cette maxime: Aide-toi, le ciel t'aidera, qu'avec de la persévérance on vient à bout de tout.

« Aide-toi, le ciel t'aidera. » a dit un sage.

Cette pensée doit être gravée dans le cœur de chaque homme pour lui rappeler à chaque instant que s'il veut goûter quelque satisfaction, il faut d'abord qu'il se mette à la peine. Tout homme est né pour le travail: c'est la loi de la nature. Que de fois nous nous laissons décourager par la grandeur de l'ouvrage que nous avons à accomplir— « Oh! disons-nous, je n'en viendrai jamais à bout, c'est impossible! » Erreur! triple erreur! car, à force de limer, on fait d'une poutre une aiguille. Mettons-nous résolument à l'ouvrage; prenons une pioche et une bêche comme le charretier embourbé du bon La Fontaine, comblons les ornières et nous verrons bientôt notre tâche diminuer, quelque longue et pénible qu'elle soit. Gardons-nous bien d'imiter ce bonhomme qui alla se coucher sous un arbre dans l'espérance que les corbeaux lui apporteraient sa nourriture.

« Petit à petit l'oiseau fait son nid, » dit un autre proverbe. Que d'ouvriers aujourd'hui malheureux se seraient mis à l'abri des infirmités qui assiègent si souvent la vieillesse, s'ils avaient persévéré dans l'économie. Economisez un sou par jour, un seul sou, et au bout de dix ans vous aurez un petit pécule.

C'est par la persévérance que Lincoln, pauvre pionnier sans aucune instruction, parvint au premier poste des Etats-Unis; c'est par la persévérance que Franklin a rempli si dignement sa carrière, et est devenu un des plus grands hommes de son pays; c'est par la persévérance que Colomb a découvert le Nouveau Monde; c'est par la persévérance que F.-X. Garneau, notre historien national, a acquis presque seul, une

instruction qui lui a permis d'écrire l'*Histoire du Canada*, véritable monument élevé à l'honneur du Canada français; il n'est point d'obstacles que le travail et la persévérance ne puissent vaincre.

Enseignement anti-alcoolique

PHRASES À ÉTUDIER AU TABLEAU NOIR

I.—*Les spiritueux ne donnent pas la force, mais l'illusion de la force.*

II.—*La boisson forte ruine le corps et trouble l'exercice des facultés de l'âme.*

DICTÉE

L'alcool pris même à doses modérées produit bientôt une lassitude générale, un malaise qui est une prédisposition à contracter des maladies graves, dont les plus ordinaires sont: l'inflammation de l'estomac et du rein, l'empoisonnement du sang, la pneumonie ou fluxion de poitrine, l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie, la maladie du cœur, la tuberculose ou consommation, les fièvres typhoïdes. Les poumons et les bronches sont bientôt saturés d'alcool.

L'abbé S. SYLVAIN.

MATHEMATIQUES, ARITHMETIQUE, CALCUL MENTAL

189. Combien font 50 cuillères moins 24 cuillères ? 26

Réponse.— 30 moins 24, 6 ; 50 moins 30, 20 ; 20 et 6, 26 cuillères.

190. Combien font 80 oranges moins 36 oranges ? 44

Réponse.— 40 moins 36, 4 ; 80 moins 40, 40 ; 40 et 4, 44 oranges.

On peut dire aussi : de 36 à 40, 4 ; de 40 à 80, 40 ; 40 et 4, 44. Il nous semble que ce dernier est le procédé suivi partout ailleurs qu'à l'école.

191. Donnez les résultats des soustractions suivantes :

30 — 21 = ? 9 70 — 62 = ? 8 80 — 22 = ? 58 50 — 19 = ? 31 30 — 19 = ? 11
 40 — 32 = ? 8 90 — 34 = ? 56 40 — 12 = ? 28 40 — 14 = ? 26 90 — 17 = ? 73
 50 — 43 = ? 7 70 — 46 = ? 24 30 — 11 = ? 19 80 — 17 = ? 63 50 — 31 = ? 19
 60 — 54 = ? 6 50 — 28 = ? 22 90 — 27 = ? 63 70 — 13 = ? 57 60 — 29 = ? 31

192. Un libraire a acheté 60 volumes ; combien lui en reste-t-il après en avoir vendu 52 ? 8

193. Un ouvrier a entrepris un travail qui doit durer 40 jours ; il y a déjà travaillé 34 jours : dans combien de jours aura-t-il achevé l'ouvrage ? 6

194. Un industriel a engagé 80 ouvrières ; 73 sont actuellement à leur ouvrage : combien y a-t-il d'ouvrières absentes ? 7

195. D'une pièce de drap de 50 verges un tailleur a coupé 46 verges : quelle est la longueur du reste ? 4

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

103. Dans un héritage, il revenait \$8432 à un héritier et \$7995 à un autre ; mais par suite d'erreur, le 1er a été obligé de rendre au 2e une somme de \$250. Quelle est maintenant la part de chacun ?

Solution : $\$8432 - \$250 = \$8182$, la part du 1er.

$\$7995 + \$250 = 8245$, la part du 2e.

104. Combien doit recevoir un cultivateur qui a vendu à un boucher deux bœufs gras à \$135 l'un ; une vache pour \$85 et trois moutons à \$9 par tête ?

Solution : $\$135 \times 2 = \270 , ce qu'il reçoit pour les bœufs. $\$9 \times 3 = \27 , ce qu'il reçoit pour les moutons. $\$270 + \$85 + \$27 = \382 , ce qu'il reçoit en tout.

105. Si 1 épi de froment donne 30 grains et s'il y a 60 épis par verge carrée, combien récolte-t-on de grains sur 25 verges carrées ?

Solution : $30 \times 60 \times 25 = 45000$ grains.

106. Je vends une marchandise \$325 ; si je l'avais vendue \$25 de moins, je n'aurais gagné que \$50. Combien l'avais-je achetée ?

Solution : Si je l'avais vendue \$25 de moins je l'aurais vendue $\$325 - \$25 = \$300$. En la vendant \$300 j'aurais gagné \$50, donc je l'avais achetée $\$300 - 50 = \250 .

Autre solution : En la vendant \$25 de moins le gain se trouve réduit à \$50 ; donc le gain réel est de $\$50 + 25 = \75 . La marchandise a été achetée $325 - \$75 = 250$.

107. Emile a acheté un habit pour \$11.20, un pantalon pour \$5.30 et un gilet pour \$1.95. Il lui manque \$1.65 pour payer le tout ; combien a-t-il d'argent ?

Solution : $\$11.20 + \$5.30 + \$1.95 = \18.45 , le coût total de ce qu'il a acheté.

$\$18.45 - \$1.65 = \$16.80$.

108. On estime qu'une nichée d'oiseaux détruit par jour environ 240 chenilles. Si dans la paroisse il se trouve 349 nichées d'oiseaux, quelle quantité de chenilles détruiront-elles en 15 jours ?

Solution : $240 \times 349 = 83760$ le nombre de chenilles détruites en 1 jour.

$83760 \times 15 = 1256400$ le nombre de chenilles détruites en 15 jours.

109. 5 pièces de toile de 60 verges chacune ont été achetées \$0.38 la verge et revendues \$0.50. Quel bénéfice a-t-on fait ?

Solution : $60 \times 5 = 300$ verges.

Le bénéfice par verge a été de $\$0.50 - \$0.38 = 0.12$.

$\$0.12 \times 300 = \36 .

110. Un bœuf maigre pesant 616 livres a été payé \$0.06 la livre. A l'engraissement il a gagné 202 livres et est revendu \$0.08. Quelle est son augmentation de prix ?

Solution : $\$0.06 \times 616 = \36.96 , le prix d'achat.

$616 + 202 = 818$, le poids après l'engraissement.

$\$0.08 \times 818 = \65.44 , le prix de vente.

$\$65.44 - \$36.96 = 28.48$, l'augmentation de prix.

111. Un ouvrier dépense tous les jours pour \$0.03 de tabac et en outre tous les dimanches \$0.50 au cabaret. Combien dépense-t-il inutilement chaque année ? Il a commencé à l'âge de 20 ans : de quelle somme aurait-il pu disposer à l'âge de 30 ans, s'il n'eût pas fait ces dépenses inutiles ?

Solution : $\$0.03 \times 365 = \10.95 , somme dépensée pour le tabac.

$\$0.50 \times 52 = \26 , somme dépensée au cabaret.

$\$10.95 + \$26 = \$36.95$, somme dépensée annuellement.

$\$36.95 \times 10 = \369.50 , somme dont il aurait pu disposer à l'âge de 30 ans.

PROBLÈMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

16. On coupe un gâteau en 8 parties égales. Que représente chaque partie ? Un huitième ou $1/8$.

17. Combien y a-t-il de cinquièmes de gâteau dans 4 gâteaux ? 20 cinquièmes ou $20/5$.

18. Combien y a-t-il de cinquièmes dans 7 unités ? *Rép.* 35 cinquièmes ou $35/5$.

19. On coupe un gâteau en 6 parties égales : Jules en prend 4 et Paul le reste. Quelle est en fractions la part de chacun ? *Rép.* $4/6$ ou $2/3$, la part de Jules, et $2/6$ ou $1/3$, la part de Paul.

20. Indiquez une fraction 4 fois plus grande que $1/8$. *Rép.* $4/8$, ou $1/2$.

21. Indiquez une fraction 3 fois plus grande que $2/9$. *Rép.* $6/9$ ou $2/3$.

22. Indiquez une fraction 5 fois plus grande que $1/6$. *Rép.* $5/6$.

23. Combien y a-t-il de 8ièmes de verge dans 4 verges ? *Rép.* $32/8$.

24. Combien y a-t-il de 8ièmes de verges dans $5 \frac{3}{8}$ verges ? *Rép.* $43/8$.

25. Prenez le tiers, la moitié et le quart de chacun des nombres suivants et faites en le total : 1er 504 ; 2e 2184.

Solution : — le $1/3$ de 504 = $504 \div 3 = 168$;

la $1/2$ de 504 = $504 \div 2 = 252$;

le $1/4$ de 504 = $504 \div 4 = 126$;

la $1/3$ de 2184 = $2184 \div 3 = 728$;

la $1/2$ de 2184 = $2184 \div 2 = 1092$;

le $1/4$ de 2184 = $2184 \div 4 = 546$.

Le total = 2912.

26. On achète 450 œufs à \$0.15 la douzaine ; on en revend le $\frac{1}{3}$ à \$0.03 l'œuf et le reste à raison de 5 pour \$0.08. Combien gagne-t-on ?

Solution : — $450/12 \times .15 = \$5.62 \frac{1}{2}$, le coût.

$\frac{1}{3}$ de 450 = 150 ; $\$0.03 \times 150 = \4.50 , ce que le $\frac{1}{3}$ de 450 rapporte.

$450 - 150 = 300$; $300/5 \times .08 = \$4.80$, ce que les 300 œufs rapportent. $\$4.50 + \$4.80 = \$9.30$.

$\$9.30 - \$5.62 \frac{1}{2} = \$3.67 \frac{1}{2}$, le gain.

27. Quelle est la plus grande des fractions $\frac{5}{12}$ et $\frac{7}{12}$? *Rép.* $\frac{7}{12}$.

Quelle est la plus grande des fractions $\frac{5}{6}$ et $\frac{5}{7}$? *Rép.* $\frac{1}{6}$ est plus grand que $\frac{1}{7}$, donc $\frac{5}{6}$ est une plus grande fraction que $\frac{5}{7}$.

Donc en résumé si les dénominateurs sont égaux, la plus grande fraction est celle qui a le plus grand numérateur ; si au contraire les numérateurs sont égaux, la plus grande fraction est celle qui a le plus petit dénominateur.

28. Quelle est la plus petite des fractions $\frac{3}{4}$ et $\frac{7}{8}$? des fractions $\frac{5}{8}$ et $\frac{7}{8}$?

Rép. Ce qui manque à $\frac{3}{4}$ pour égaliser une unité est plus que ce qui manque à $\frac{7}{8}$, donc $\frac{3}{4}$ est la plus petite fraction. *Rép.* $\frac{5}{8}$.

29. Indiquez une fraction 3 fois plus grande que $\frac{3}{11}$. *Rép.* $\frac{9}{11}$.

30. Indiquez une fraction 3 fois plus grande que $\frac{5}{6}$.

Rép. $\frac{5}{2}$ ou $\frac{15}{6}$. Il y a deux manières de multiplier une fraction par un nombre entier : 1er en multipliant le numérateur par le nombre entier ; 2e en divisant le dénominateur par le nombre entier.

31. Indiquez une fraction 4 fois plus petite que $\frac{8}{15}$; — que $\frac{3}{4}$.

Rép. $\frac{2}{15}$ ou $\frac{8}{60}$. Il y a deux manières de diviser une fraction par un nombre entier : 1er en divisant le numérateur par le nombre entier ; 2e en multipliant le dénominateur par le nombre entier.

Rép. $\frac{3}{16}$.

32. Simplifiez l'expression suivante et calculez sa valeur finale :

$$24 \times 8 \times 36$$

$$18 \times 6 \times 12$$

$$\text{Solution : — } \frac{24 \times 8 \times 36}{18 \times 6 \times 12} = \frac{2 \times 8}{3} = 5 \frac{1}{3} \text{ Rép.}$$

33. J'ai acheté $3 \frac{1}{3}$ verges d'étoffe puis $8 \frac{3}{7}$ verges. Combien en tout ? Si j'en ai employé $6 \frac{13}{14}$ verges, combien m'en reste-t-il ?

Solution : — $3 \frac{1}{3} + 8 \frac{3}{7} = 3 \frac{7}{21} + 8 \frac{9}{21} = 11 \frac{16}{21}$, ce que j'ai acheté en tout.

$11 \frac{16}{21} - 6 \frac{13}{14} = 11 \frac{32}{42} - 6 \frac{39}{42}$; ne pouvant retrancher 39 de 32, je prends 1 entier de 11 ; cet entier = $\frac{42}{42}$; $\frac{42}{42}$ avec $\frac{32}{42} = \frac{74}{42}$; $\frac{39}{42}$ de $\frac{74}{42}$, il reste $\frac{35}{42}$ ou $\frac{5}{6}$; maintenant c'est de 10 qu'il faut retrancher 6, il reste 4. *Rép.* $4 \frac{5}{6}$.

34. Qu'est-ce qu'un septième ? — un cinquième ?

Rép. C'est une des parties d'une unité ou d'un objet divisé en sept parties égales.

35. A quoi est égale la fraction $7/7$? — $8/5$?

Rép. 1 unité. *Rép.* 1 unité et $3/5$.

36. Pourquoi la fraction $17/11$ est-elle plus grande que l'unité ?

Rép. Parce que dans l'unité il n'y a que $11/11$; $17/11$ est 1 unité et $6/11$ de plus.

37. La fraction $4/9$ est-elle plus grande ou plus petite que l'unité ? — Pourquoi ?

Rép. Plus petite. Parce que dans l'unité il y a $9/9$ tandis que dans cette fraction il n'y a que 4 neuvièmes.

38. Quelle est la moitié de $4/7$? — de $3/7$?

Rép. Pour trouver la moitié on divise par 2. Pour diviser une fraction par un nombre entier on divise le numérateur par le nombre entier, lorsque cette division peut se faire exactement.

Rép. $3/14$. Pour trouver la moitié on divise par 2. Pour diviser une fraction par un nombre entier, on multiplie le dénominateur par le nombre entier lorsque le numérateur ne peut se diviser exactement par le nombre entier ; c'est ce qui a lieu dans le cas actuel.

39. Sur \$15 j'ai dépensé \$12, quelle fraction de ma somme ai-je dépensée ?

Rép. Si j'avais dépensé \$1, j'aurais dépensé $1/15$, — \$2, j'aurais dépensé $2/15$, etc., etc. ; j'ai dépensé \$12, donc j'ai dépensé $12/15 = 4/5$ de la somme entière.

40. Un ouvrier a fait le lundi $4 \frac{1}{3}$ verges de toile, le mardi $5 \frac{1}{2}$ verges et le mercredi $4 \frac{2}{5}$ verges. S'il est payé \$0.24 la verge, combien a-t-il gagné dans ses trois jours ?

Solution : — $4 \frac{1}{3} + 5 \frac{1}{2} + 4 \frac{2}{5} = 4 \frac{10}{30} + 5 \frac{15}{30} + 4 \frac{12}{30} = 14 \frac{7}{30}$, ce qu'il a fait en 3 jours.

$14 \frac{7}{30} \times \$0.24 = \$3.41 \frac{3}{5}$.

41. Quel est le quotient de 4 divisé par $5/6$? — de 7 divisé par $2/3$? — de 5 divisé par $3/4$?

Rép. Si on divise 4 par 5, le quotient est $4/5$; mais on a divisé par un nombre 6 fois trop grand ; la réponse $4/5$ est donc 6 fois trop petite ; il faut la multiplier par 6, ce qui nous donne $24/5 = 4 \frac{4}{5}$. *Rép.*

Rép. $10 \frac{1}{2}$. *Rép.* $6 \frac{2}{3}$.

42. Prenez les $3/4$ des $5/6$ de 24.

Solution : — $3/4$ des $5/6$ de 24 = en simplifiant $3 \times 5 = 15$.

43. Les $3/8$ d'un nombre valent $15 \frac{1}{3}$; que valent les $3/4$ de ce nombre ?

Solution :— Il est évident que $3/4 = 2$ fois $3/8$; donc les $3/4$ du nombre = 2 fois $15 \frac{1}{3} = 30 \frac{2}{3}$.

Autre solution :— $3/8 = 15 \frac{1}{3} = 46/3$; $1/8 = 46/3 \div 3 = 46/9$; $8/8 = 46/9 \times 8 = 368/9$; $8/8 = 4/4 = 368/9$; $1/4 = 368/9 \div 4 = 92/9$; $3/4 = 92/9 \times 3 = 92/3 = 30 \frac{2}{3}$.

44. La roue d'une voiture a une circonférence de $5 \frac{5}{7}$ verges. Combien cette roue a-t-elle fait de tours dans un voyage de 8 milles ?

Solution :— Réduisant 8 milles en verges on trouve : $1760 \times 8 = 14080$; $14080 \div 5 \frac{5}{7} = 14080 \div 40/7 = 14080 \times 7/40 = 2464$ tours.

45. Entre les $5/6$ et les $2/5$ de la valeur d'un objet, il y a \$5.20 de différence. Combien coûte cet objet ?

Solution :— $5/6$ de la valeur de l'objet — $2/5$ de la valeur de l'objet = $25/30$ de la v. — $12/30$ de la v. = $13/30$ de la v. = \$5.20 ; $1/30$ de lav. = $5.20/13 = 30/30$ de la v. = \$5.20 $\times 30/13 =$ \$12.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

12. Lorsque 8 verges d'étoffe coûtent \$13.60, combien coûtent 12 verges de la même étoffe ?

Disposition des données : Solution trouvée par le raisonnement :

$$\begin{array}{r} 8 \text{ v. coûtent } \$13.60 \\ 12 \text{ " } \text{coûteront ?} \end{array} \quad \frac{13.60 \times 12}{8} = \$20.40$$

Raisonnement :

8 v. coûtent \$13.60

1 verge coûte $1/8$ de \$13.60, c'est-à-dire $\$13.60/8$,

$$\frac{\$13.60 \times 12}{8}$$

et 12 vges coûtent 12 fois le prix de 1 v., c-à-d $\frac{\$13.60 \times 12}{8} = \20.40

13. Pour creuser un fossé, on a employé 10 ouvriers pendant 6 jours. Combien aurait-on mis de jours, si on avait employé 15 ouvriers ?

Disposition des données : Solution trouvée par le raisonnement :

$$\begin{array}{r} 10 \text{ ouvriers prennent } 6 \text{ jours} \\ 15 \text{ " } \text{prendront ?} \end{array} \quad \frac{6 \times 10}{15} = 4 \text{ jours}$$

Raisonnement :

Pour creuser le fossé 10 ouvriers ont mis 6 jours

1 ouvrier aurait mis 10 fois 6 jours ou 6×10 ,

et 15 ouvriers auraient mis $1/15$ du nombre de jours d'un seul, ou 6×10

$$\frac{6 \times 10}{15} = 4 \text{ jours}$$

15

14. 15 ouvriers ont mis 25 jours pour faire 425 verges de drap ; combien 18 ouvriers en 12 jours feront-ils de verges de drap ?

Disposition des données : Solution trouvée par le raisonnement :

$$\begin{array}{r} 15 \text{ ouv. font } 425 \text{ v. en } 25 \text{ j.} \\ 18 \text{ " feront ? " " } 12 \text{ "} \end{array} \quad \frac{425 \times 18 \times 12}{15 \times 25} = 244 \frac{2}{5}$$

Raisonnement :

15 ouvriers ont fait 425 verges.

1 ouvrier a fait $1/15$ de cette quantité, c'est-à-dire $425/15$

et 18 ouvriers feront 18 fois la quantité faite par 1 ouv., c'est-à-dire

$$425 \times 18$$

15

Et cela en travaillant 25 jours.

En travaillant 1 jour, ils en feront 25 fois moins c'est-à-dire

$$425 \times 18$$

$$15 \times 25$$

En travaillant 12 jours, ils feront 12 fois ce qu'ils font en 1 jour, c'est-à-d.,

$$425 \times 18 \times 12$$

$$= 244 \frac{4}{5} \text{ verges.}$$

$$15 \times 25$$

15. Combien faut-il de temps à un capital de \$6000 placé à 4 1/2 % pour produire \$1500 d'intérêts ?

Solution : \$6000 à 4 1/2 % pour 1 an = \$6000 \times .045 = \$270. Chaque somme de \$270 représente 1 an,

$$1500 \div 270 = 5 \frac{5}{9} \text{ années}$$

$$5/9 \text{ d'un an} = 5/9 \text{ de } 12 \text{ mois} = 20/3 \text{ de mois} = 6 \text{ mois } 2/3 ;$$

$$2/3 \text{ de } 1 \text{ mois} = 2/3 \text{ de } 30 \text{ jours} = 60/3 \text{ de jour} = 20 \text{ jours.}$$

16. Il faut 5 ouvriers pour faire 15 verges d'ouvrage, combien en faudrait-il pour faire 24 verges ?

Solution : Disposition des données : Solution par le raisonnement :

15 v. ont été faites par 5 ouvriers

$$5 \times 24$$

$$= 8 \text{ ouvriers.}$$

24 " " " " " ? " "

$$15$$

Raisonnement :

15 verges exigent le travail de 5 ouvriers,

1 verge exige le travail d'un 15ième de ce nombre = $5/15$,

$$5 \times 24$$

et 24 vges exigent 24 f. le nombre exigé par 1 vge = $\frac{5 \times 24}{15} = 8 \text{ ouvriers.}$

$$15$$

17. Un fournisseur vous envoie la facture suivante :

25.8 verges de drap à \$2.20 la verge ; 8.4 verges de velours à \$3.45 la

verge ; 24.5 verges de toile à \$0.48 la verge. Vous payez comptant, et vous bénéficiez d'une remise de 4 %. Quelle somme devez-vous verser ?

$$\text{Solution : } \$2.20 \times 25.8 = \$56.76$$

$$3.45 \times 8.4 = 28.98$$

$$.48 \times 24.5 = 11.76$$

Total \$97.50

$$4 \% \text{ de } \$97.50 = \$97.50 \times .04 = \$3.90 ;$$

$$\$97.50 - \$3.90 = \$93.60. \text{ Réponse.}$$

18. Un homme avait acheté avant l'hiver 3500 minots de pommes de terre au prix de \$0.25 le minot. Pendant l'hiver 175 minots ont été gelés ou sont pourris. Combien doit-il revendre ce qui reste pour gagner 30 % sur son marché ?

$$\text{Solution : } \$0.25 \times 3500 = \$875, \text{ le coût.}$$

$$30 \% \text{ de } \$875 = \$875. \times .30 = \$262.50 ;$$

$$\$875 + \$262 = \$1137, \text{ ce qu'il doit vendre ce qui lui reste.}$$

$$3500 \text{ minots} - 175 \text{ minots} = 3325 \text{ minots, ce qui lui reste.}$$

$$\$1137 \div 3325 = \$0.34. \text{ Rép.}$$

19. Un marchand a acheté 60 barils d'huile à \$0.20 le gallon. Il a revendu le tout avec un gain de 15 % et a fait ainsi un bénéfice de \$97.20. Combien chaque baril contenait-il de gallons ?

$$\text{Solution : } - \$97.20 \div .15 = \$648., \text{ ce que les 60 barils ont coûté.}$$

$$\$648 \div \$0.20 = 3240 \text{ gallons dans les 60 barils.}$$

$$3240 \div 60 = 54 \text{ gallons par barils.}$$

20. A quel taux place-t-on une somme de \$5000 qui en 3 ans 9 mois est devenue \$5750, capital et intérêt compris ?

Solution : — \$5750 — \$5000 = \$750, l'intérêt de \$5000 pour 3 ans 9 mois à un taux inconnu.

$$\text{L'intérêt de } \$5000 \text{ à } 1 \% , \text{ pour } 1 \text{ an} = \$5000 \times .01 = \$50.$$

$$\text{L'intérêt de } \$5000 \text{ à } 1 \% , \text{ pour } 3 \text{ ans } 9 \text{ m.} = \$50 \times 3 \frac{3}{4} = \$187.50.$$

Chaque somme de \$187.50 contenue dans \$750, représente 1 %. $\$750 \div \$187.50 = 4 \%.$

PROBLEMES AGRICOLES

10. Un cultivateur a vendu à un pharmacien 36 livres de fleurs de tilleul à \$0.15 la livre ; 2 $\frac{3}{4}$ livres de fleur de sureau à \$0.08 ; 5 $\frac{1}{3}$ livres de fleur de guimauve à \$0.12 ; 12 livres de racine de guimauve à \$0.25, et 2 $\frac{3}{4}$ livres d'absinthe à \$0.05.— Il prend chez le pharmacien 6 paquets de sulfate de quinine de 4 onces chacun à \$0.10 l'once, et 7 onces de citrate de magnésie à \$0.15. Combien lui est-il redû ?

Ce qui lui est dû

$$\$ 0.15 \times 36 = \$5.40$$

$$0.08 \times 2 \frac{3}{4} = .22$$

$$0.12 \times 5 \frac{1}{3} = .64$$

ce qu'il doit

$$\begin{array}{rcl} 0.25 \times 12 & = & 3.00 \\ 0.05 \times 2 \frac{3}{4} & = & .14 \end{array} \quad \begin{array}{rcl} \$0.10 \times 4 \times 6 & = & 2.40 \\ .15 \times 7 & = & 1.05 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} \$9.40 \\ \text{moins} \\ \$3.45 \end{array} = \$5.95. \text{ Rép.}$$

11. Avec 870 onces d'une plante médicinale, un pharmacien fait 87 paquets de même poids qu'il vend \$0.14 l'un. Sachant qu'il a réalisé ainsi un bénéfice de 75 %, que lui a coûté la livre de cette plante ?

Solution :— $\$0.14 \times 87 = \12.18 , ce que les 87 paquets ou 870 onces ont rapporté.

$\$12.18 \div 1.75 = \6.96 , le coût des 870 onces.

870 onces $\div 16 = 54 \frac{3}{8}$ livres dans 870 onces.

$\$6.96 \div 54 \frac{3}{8} =$ presque \$0.13 *Rép.*

12. Une vache de 1000 livres reçoit une ration journalière de foin à raison de 3 $\frac{1}{2}$ % de son poids. Le foin coûte \$7.50 le cent de bottes ; à combien s'élèvera par an la nourriture de cet animal ?

Solution :— Il faut à cette vache pour 1 an :

$1000 \times .035 \times 365 = 12775$ livres de foin.

1 botte de foin pèse 15 livres ; 100 bottes pèsent 1500 livres et coûtent \$7.50 ; il s'agit de trouver le coût de 12775 livres.

$(12775 \times 7.50) \div 1500 = \$63.87 \frac{1}{2}$ *Rép.*

13. Un cultivateur possède 35 tonnes de luzerne. Il en nourrit 7 vaches pesant en moyenne 850 livres, à raison, par jour, de 3 $\frac{1}{2}$ % de leur poids. Combien de temps durera sa provision ?

Solution :— $2000 \text{ livres} \times 35 = 70000$ livres de luzerne

$850 \times 7 \times .035 = 208.25$ livres, la ration journalière pour les 7 vaches.

$70000 \div 208.25 = 336 \frac{16}{119}$ jours. *Rép.*

ALGÈBRE

46. Un père partage son bien de la manière suivante: l'aîné de ses enfants aura \$4000 plus le cinquième partie du reste; le deuxième aura \$8000, plus la cinquième partie du reste; et ainsi de suite. Le partage étant fait dans ces conditions, il arrive que l'héritage est entièrement distribué et que les parts sont égales. On demande la valeur de l'héritage et le nombre des héritiers.

47. Un réservoir plein d'eau peut se vider au moyen de deux robinets de grandeurs inégales. On ouvre le premier et on laisse couler le quart de l'eau; on ouvre ensuite le second et on les laisse couler tous deux ensemble; le réservoir achève ainsi de se vider dans un temps qui surpasse de $\frac{5}{4}$ d'heure celui qu'il a fallu au premier robinet seul pour vider le quart de l'eau. Si on eût ouvert les deux robinets ensemble depuis le commencement, le réservoir aurait été vidé un quart d'heure plus tôt. Combien de temps faudrait-il, 1° au premier robinet seul, 2° au deuxième robinet seul, 3° aux deux robinets coulant ensemble, pour vider la totalité du bassin ?

48. Trouvez deux nombres dont la somme est 21 et le produit 108.

Solutions.

46. Soit $25x$ la fortune.

Le premier reçoit $\$4000 + \frac{1}{5}$ de $(25x - \$4000) = \$4000 + 5x - \$800 = 5x + \3200 ;

Il reste $25x - 5x - \$3200 = 20x - \3200 .

Le deuxième reçoit $\$8000 + 1/5$ de $(20x - 3200 - 8000) = \$8000 + 4x - \$640 - \$1600 = 4x + \5760 .

Mais les parts des héritiers sont égales; donc

$$5x + 3200 = 4x + 5760$$

$$5x - 4x = 5760 - 3200 = 2560$$

$$x = 2560$$

$$25x = 2560 \times 25 = \$64000, \text{ la fortune totale.}$$

La part du premier et de tous les autres $= 5x + 3200 = (\$2560 \times 5) + 3200 = 128000 + 3200 = 16000$.

$$64000 \div 16000 = 4 \text{ le nombre d'héritiers.}$$

47. Soit $4x$ heures le nombre que le 1er robinet mettrait à vider le réservoir seul; il vide $1/4$ du réservoir dans x heures. Il reste $4/4 - 1/4 = 3/4$ à vider.

Ces $3/4$ sont vidés par les deux dans $5/4$ d'heure de plus que le 1er n'en a mis à vider $1/4$, c'est-à-dire $5/4$ d'heure de plus que x heures.

$$3/4 \text{ du réservoir prennent } x \text{ heures} + 5/4 = \frac{4x + 5}{4}$$

$$1/4 \text{ du réservoir} = \frac{4x + 5}{4} \div 3 = \frac{4x + 5}{12}$$

Mais la différence pour $1/4$ du réservoir entre le 1er robinet seul et les deux ensemble égale $1/4$ d'heure, donc

$$x - \frac{4x + 5}{12} = 1/4 \text{ d'heure;}$$

Multipliat par 12 on a :

$$12x - 4x - 5 = 33$$

$$8x = 3 + 5 = 8$$

$$x = 8/8$$

$$4x = 8/8 \times 4 = 4 \text{ heures, temps du 1er robinet.}$$

Le 1er robinet coulant seul a vidé $1/4$ du réservoir dans 1 heure; puis coulant avec l'autre robinet pendant 1 heure et $5/4$ d'heure, ou en tout $9/4$ d'heure, il a vidé les $3/4$ du réservoir.

Dans 1 heure le 1er robinet vide $1/4$ du réservoir; dans $9/4$ d'heure il vide $9/4 \times 1/4 = 9/16$ du réservoir.

le 2e robinet coulant pendant le même temps, $9/4$ d'heure, vide le reste, c'est-à-dire, $3/4$ du réservoir $- 9/16$ du réservoir $= 3/16$ du réservoir;

$3/16$ du réservoir prennent $9/4$ d'heure;

$$1/16 = 9/4 \div 3$$

$$16/16 = (9/4 \div 3) \times 16 = 12, \text{ le nombre d'heures du 2e robinet.}$$

Dans 1 heure le 1er vide $1/4$ et le 2e, $1/12$;

dans 1 heure les deux vident $1/4 + 1/12 = 4/12 = 1/3$.

Les 2 robinets vident $1/3$ dans 1 heure,

Les 2 robinets videront $3/3$ dans 1 heure $\times 3 = 3$ heures, le nombre d'heures des 2 robinets ensemble.

48. Ce problème est une équation du second degré.

Soit x un des nombres; alors $21 - x$ l'autre.

$(21 - x)x = 108$ le produit des deux nombres.

$$21x - x^2 = 108.$$

Changeant l'ordre et multipliant l'équation par moins 1 on a: $x^2 - 21x = -108$;

Complétant le carré on a: $x^2 - 21x + (21/2)^2 = -108 + 441/4 = 9/4$.

Extrayant la racine des deux membres on a :

$$x - 21/2 = \pm 3/2$$

$$x = 21/2 + 3/2 = 24/2 = 12$$

$$\text{ou } x = 21/2 - 3/2 = 18/2 = 9.$$

Ainsi un des nombres est 12 ou 9.

$$21 - x = 21 - 12 = 9 \text{ ou } 21 - 9 = 12.$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Les feuilles

Avez-vous passé sous les grands arbres en cette semaine de la Toussaint? La bise cueillait les feuilles, et les longs bras noirs des arbres que le vent dépouillait, se tordaient un moment, puis se redressaient tout nus comme des squelettes qui préchent la mort.

L'hiver c'est toujours la fin de l'histoire des plantes, si gaies au printemps, si remplies de promesses, alors qu'elles ne sont encore que des fleurs gracieuses, mais inutiles; l'âge mûr est venu, les fruits ont été dévorés, et voici que la brise enlève les feuilles jaunies: l'arbre est squelette.

Ce spectacle, c'est le décor préparé par la Providence à la solennité du deux novembre. Déjà çà et là, le linceul glacé de la neige vient couvrir toute verdure attardée. L'année est bientôt finie. Que d'aveugles qui ont de bons yeux pour voir, n'aperçoivent pas la signification des saisons et ne comprennent pas l'éloquente prédication de la journée des morts! Souvenons-nous de nos défunts, et que notre prière transporte, drues et serrées, ces feuilles qui tombent sans cesse dans le grenier de notre Père céleste. Ainsi ont fait les saints, et ils ont vu les âmes délivrées, entrer nombreuses au séjour des éternelles délices.

Conditions matérielles et morales des Instituteurs laïques en France.

La mise en vigueur des lois de persécutions contre les congrégations religieuses n'a pas amélioré le sort les instituteurs laïques en France. M. Théodore Legrand, un des vétérans de l'enseignement en France, trace le tableau saisissant qui suit, dans *L'Avant-Garde Pédagogique* de Paris, 1er août 1905:

« Répétons donc, pour ceux qui l'ignoreraient encore, que le métier d'instituteur, et, à plus forte raison, celui d'institutrice, est un des plus durs qu'on puisse imaginer; un des plus durs, des plus fatigants, de plus malsains, des plus meurtriers. Rien de plus accablant, de plus déprimant que le séjour pendant toute une journée dans l'atmosphère d'une classe—atmosphère toujours viciée quoi qu'on fasse.

« Les instituteurs et les institutrices sont, on l'a dit, des candidats quotidiens à la laryngite et à la tuberculose.

« Ils sont aussi des condamnés à perpétuité à l'agacement, à l'énervement, à la colère... j'allais écrire à l'abrutissement.

« Et qu'on n'oublie pas ceci: la difficulté de leur tâche augmente sans cesse, les obstacles se multiplient chaque jour sous leurs pas... en même temps que se relâche dans la famille le principe d'autorité. »

Cependant, il y a un ministre de l'Instruction publique en France, depuis très longtemps; notons aussi que l'instruction y est obligatoire. Ça ne va pas mieux pour cela au pays de nos pères.

Merci au *Messenger du Sacré Cœur de Jésus* et à *L'Avenir du Nord* pour leurs bons souhaits.

Longue vie à la jolie revue *Les Fleurs de la Charité* qui vient d'entrer dans sa dixième année de publication.

L'horticulture pratique à l'école

(Communiqué à *L'Enseignement Primaire* par M. O.-E. DALAIRE.)

A Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique,
Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous offrir les sincères remerciements de plusieurs maisons d'éducation pour plusieurs envois de livres. Ces livres ont été donnés aux élèves en récompense de leurs travaux horticoles, faits dans les jardins de ces institutions.

Quelques minutes d'entretien données chaque jour par les enfants suffisent à rendre de simples parcelles de terrain vraiment intéressantes, tant au point de vue de la variété des cultures que de l'ensemble des expériences.

Suivies de près, ces leçons pratiques ne peuvent manquer de porter les plus heureux fruits. De plus elles sont d'un grand secours pour diverses leçons ayant trait à l'agriculture.

Veillez trouver ci-joint, Monsieur, le rapport de ces essais d'horticulture à l'école ainsi que des extraits de lettres reçues des titulaires des maisons d'éducation qui ont donné un si bel exemple en inaugurant un enseignement agricole pratique.

Je crois que des récompenses de ce genre feront aussi naître le goût de l'arboriculture à l'école; ainsi stimulés, les élèves prendront un soin jaloux de l'arbre qu'il aura planté lui-même, et, plus tard, les enfants de l'école, aux mois des chaleurs, souffriront moins sous le frais ombrage qui protégera la maison et en rendra le séjour plus agréable.

J'ai l'honneur d'être

Votre humble serviteur,

O.-E. DALAIRE.

*Maisons d'éducation qui ont fait de l'Horticulture pratique à l'école en 1905,
et quelques extraits des lettres reçues des titulaires de ces institutions.*

	Paroisse	Comté	Nombre d'élèves
Rdes Sœurs de Ste-Croix.....	Sainte Rose,	Laval,	44
Rdes Sœurs de la Présentation ..	Stanhope,	Stanstead,	17
Rdes Sœurs de l'Assomption	St-Camille,	Wolfe,	10
Melle Blandine Bélisle, institutrice	Wotton,	Wolfe,	15
Melle Zélire Hébert, institutrice ..	Weedon Station,	Wolfe,	19
Miss Mary A. Goggin, institutrice	Asbestos,	Richmond,	10
Melle Lumina Bélisle, institutrice	Titus Station,	Richmond,	11
Melle V. Geoffroy, institutrice ..	La Patrie,	Compton,	8
Melle Berthe Bélisle, institutrice ..	Wotton,	Wolfe,	9
Melle Blanche Légaré, institutrice	La Patrie,	Compton,	2
Melle M.-Louise Biron, institutrice	Drummondville,	Drummond,	7

Tous ces élèves ont reçu chacun quatre beaux prix.

Extraits de lettres:

Rdes Sœurs de Ste-Croix, de Ste-Rose:—

« Nos bonnes élèves rivalisent d'émulation et je ne regrette qu'une chose, c'est de n'avoir pas plus grand de terrain à leur disposition.

Sr St. EMILE, Sup.

Les religieuses de Ste-Croix ont donné l'exemple depuis trois ans. La 1ère année, 13 élèves prenaient soin chacune d'un carré de 5 × 7 pieds et remportaient un véritable succès. La 2ème année, 28 élèves imitèrent ce bel exemple.

En 1905, la 3^{ème} année, 44 élèves ont suivi leurs devancières.
J'ai moi-même visité ces nombreux petits jardins aux cultures variées et les ai trouvés superbes.

Rdes Sœurs de L'Assomption, St-Camille, Québec :

« Vous dire la joie chez ces jardinières et jardiniers, vous le devinez, n'est-ce pas? Permettez-moi d'ajouter que les premiers produits de notre jardin nous ont été servis à midi même. Les pierres étaient nombreuses, nos élèves en ont fait justice.»

Sr ST. GEORGE, Sup.

Mlle Zélire Hébert, institutrice, Weedon Station, Qué. :

« Les élèves sont dans la jubilation, et les parents donc! Les parents surtout sont profondément impressionnés de l'intérêt que vous prenez aux petits travaux de leurs enfants, de même qu'ils sont flattés de l'attention délicate de M. le Surintendant de l'Instruction publique et de l'Hon. Ministre de l'Agriculture; ils se proposent, l'an prochain, de favoriser l'institutrice de leur encouragement. »

Mlle Ph.-Zélire HÉBERT, institutrice.

Et plusieurs autres lettres aussi charmantes que remplies d'intérêt pour l'horticulture à l'école.

Je vous remercie à l'avance, M. le Surintendant, de m'avoir autorisé à promettre des récompenses aux élèves de la province, qui feraient de l'horticulture pratique à l'école et j'ai l'honneur de me souscrire,

Bien cher Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

O.-E. DALAIRE.

Nouvel inspecteur d'écoles

On annonce la nomination de M. J.-V. Beaumier au poste d'inspecteur des écoles du district des Trois-Rivières, en remplacement de M. Béland, démissionnaire.

Vers le Lac St-Jean

O Canada, mon pays, mes amours!

Le Lac St-Jean! voilà une contrée vers laquelle se transporte, chaque année, un nombre toujours croissant de visiteurs et de colons.

La voie ferrée partant de Québec, en rend la communication des plus faciles, des plus rapides et surtout des plus avantageuses. Le Lac St-Jean? oui, je puis le dire et le répéter bien haut à quiconque veut l'entendre et le savoir; c'est un des sites les plus propres à captiver les regards du touriste, c'est surtout la région la plus à même d'apporter l'aisance, l'abondance et la richesse au foyer du colon actif et laborieux.

R. P. H. GALVIN, *missionnaire*.

AUX PRIERES

Décédée à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi, Sœur Saint Laurent, née Marie-Louise Rouillard, à l'âge de 29 ans. Elle était dans sa 6^{ème} année de profession religieuse.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Réponse à Mlle Eva B.—1° Suivant les Règlements scolaires, l'institutrice est obligée d'ouvrir la salle de classe trente minutes avant neuf heures, mais pas plus. Rien, dans la loi, n'autorise l'institutrice de garder les enfants *en retenue*; d'un autre côté rien ne s'y oppose. Règle générale, on doit avoir recours à ce genre de punition le moins souvent possible, et jamais malgré les parents.

La commission scolaire de Montréal a ordonné l'enseignement des travaux manuels dans les écoles placées sous son contrôle.

Les hommes désertent l'enseignement: voilà ce que l'on constate aux Etats-Unis, dans Ontario et dans Québec. En 1877, les instituteurs formaient la majorité du personnel enseignant dans Ontario, soit 58%; en 1903, ce chiffre est tombé à 22%.

Le *Progrès du Saguenay* parle en ces termes de l'usage de la cigarette chez les enfants:

« La cigarette dans la bouche d'un garçonnet de huit à dix ans est un signe révélateur de sa précocité au mal.

« Les journaux de Montréal, qui ne manquent jamais de détails piquants quand ils font des récits de crimes, disaient que les jeunes brigands arrêtés tout récemment pour vols et autres méfaits avaient commencé leur triste carrière par fumer la cigarette! Les autres vices ont suivi de près..... »

Le 26 septembre dernier, S. G. Mgr Bruchési a présidé à la bénédiction du nouveau couvent que les Sœurs de Sainte Anne ont fait construire à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

Au sujet de la *grève scolaire de Chambord*, *Le Progrès du Saguenay*, du 12 octobre dernier, publie une note des *Intéressées*. Les institutrices de Chambord avaient renouvelé leur engagement, à la condition expresse qu'on leur donnât un local convenable. Les commissaires d'écoles n'ayant pas rempli leur promesse, les institutrices refusèrent d'exécuter leur contrat. Voilà, en deux mots, ce que fut la *grève scolaire de Chambord*.

PETITES NOTES

REMIS.—Bien à regret, nous sommes obligé de remettre la *Revue mensuelle* et la *Bibliographie* au mois prochain.

ERRATA.—1° Livraison d'octobre, p. 110, dans la dictée I *Supplémentaire*, 2e ligne, au lieu de *Dieu ne l'a*, lisez: *Dieu ne l'a*. Même livraison, page 70, au lieu de *Documents officiels*, lisez: *Documents scolaires*, et page 85, au lieu de *Documents scolaires*, lisez: *Documents officiels*.

2° Dans la présente livraison, (novembre), page 127, 5e paragraphe, 3e ligne, au lieu de *il a deux mois*, lisez: *il y a deux mois*. Page 170, dictée II, *faire servir à quelque chose* au lieu de *faire servir à quelque choses*.

AVIS.—*Mon Premier Livre*: s'adresser au Secrétaire de la Province ou au Surintendant.—*Réponses aux Questions du Bureau Central*, s'adresser à W. Bussière, Ecole normale Laval, Québec. Le directeur de *L'Enseignement Primaire* n'a rien à voir dans la distribution de ces ouvrages.

GÉOGRAPHIE-ATLAS.—Dans la livraison d'octobre de *La Nouvelle-France*, M. l'abbé C. Roy dit beaucoup de bien d'une *Géographie-Atlas* que vient de rééditer la maison Beauchemin, de Montréal. L'auteur, une Sœur de la Congrégation Notre-Dame, a écrit un manuel *canadien* et *canadien-français* avant tout. Aussitôt que la *Géographie-Atlas* nous aura été envoyée nous nous ferons un devoir de la faire connaître plus amplement à nos lecteurs.

EN RECREATION

MALBROUGH S'EN VA-T-EN GUERRE

Sur le devant de la salle deux ou trois bancs posés les uns sur les autres représentent le château. La châtelaine et ses dames de compagnie se tiennent derrière les bancs. Malbrough, ses deux pages et son armée se trouvent sur le devant à gauche. Malbrough à la tête de son armée et passant devant le château.

Tout le monde chante :

Malbrough s'en va-t-en guerre,
Mi-ron-ton ton ton, miron-tai-ne
Malbrough s'en va-t-en guerre,
Ne sait quand reviendra.....

Malbrough s'éloigne de ses soldats—L'armée reste au fond de la salle. Les deux pages s'avancent solennellement et ses dames de compagnie :

« Beau page, ah ! mon beau page,
Mi-ron-ton ton ton, miron-tai-ne
Beau page, ah ! mon beau page,
Quelle nouvelle apportez ? » (ter)

Les pages s'agenouillent devant le château.

Les pages :

« Aux nouvelles que j'apporte,
Miron-ton ton ton, mirontaine,
Aux nouvelles que j'apporte
Tes beaux yeux vont pleurer. (ter)

Monsieur d'Malbrough est mort,
Miron-ton ton ton, mirontaine,
Monsieur d'Malbrough est mort
Est mort est enterré. (ter)»

La châtelaine s'agenouille se cachant les yeux dans les mains. Les soldats s'avancent deux à deux. Les deux premiers tenant l'un une cuirasse, l'autre un bouclier. Le troisième porte un grand sabre.

Ils chantent :

« L'un portait sa cuirasse,
Miron-ton ton ton, mirontaine,
L'un portait sa cuirasse,
L'autre son bouclier. (ter)

L'un portait un grand sabre
Miron-ton ton ton, mirontaine,
L'un portait un grand sabre,
Et l'autre ne portait rien (ter)

Références utiles

Nouvelles éditions.—1° *Pédagogie Pratique et Théorique*, traité de pédagogie à l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement, publié à la demande du Bureau central.

2° *Organisation Politique et Administrative du Canada*. A l'usage des Candidats au Brevet d'Enseignement.

En vente chez J. A. Langlais & Fils, libraires, Québec.

MAISON FONDÉE EN 1865

LIBRAIRIE SAINTE-ANNE

J.-A. LANGLAIS & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
(Gros et détail)

Bureau et magasin, 179, rue St-Joseph—Département du gros, 222, 226, rue Desfossés.
QUEBEC

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE LIVRES ET ARTICLES POUR ECOLES
AUX MEILLEURS PRIX !!

LIVRES CLASSIQUES, FOURNITURES D'ECOLES, GLOBES TERRESTRES.
Cours des Frères des Ecoles Chrétiennes, des Frères du Sacré-Cœur, Robert, C S. V.

Blancs et livres de toutes sortes pour secrétaires de municipalité scolaire et municipale.—Articles de Bureau.

Attention spéciale et promptitude à l'exécution des ordres reçus par la malle.

Demandez notre nouveau catalogue illustré de 1904, si vous ne l'avez pas reçu. Vous épargnerez certainement de l'argent en vous adressant à nous.

Prix spéciaux pour commandes importantes.

The Standard of the World

**AMEUBLEMENT
SCOLAIRE**

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit

Notre nouveau bureau à table mobile sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

**Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.**